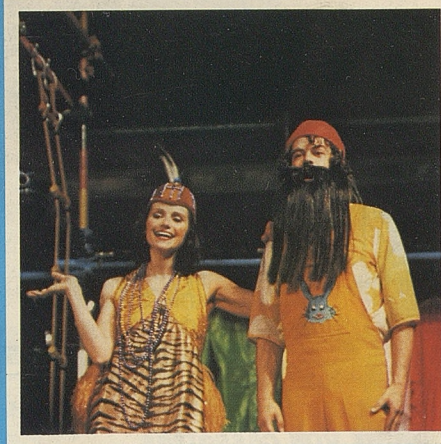




bulletin municipal SAINT-CLOUD



Le Festival d'Automne sous le chapiteau
des Tréteaux de France :
Y étiez-vous ?

n° 168
décembre

1981

Avant changement d'adresse

SOLDES

IMPORTANTES
EN JANVIER 1982

PIERRE
CHEMISIER - TAILLEUR

90 bd de la République 602.53.15

tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Lithographie, gravure, diplôme,
carte postale, miroir, canevas,
médailles, objets divers...

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval
92210 Saint-Cloud
Tél. 602.22.16

ENFIN A SAINT-CLOUD
UN VIDEO-CLUB

HILL VIDEO MUSIC



Galerie marchande
Niveau bât. C
Bureaux de la Colline
92210 Saint-Cloud
☎ 602.49.98 - 602.42.39

**Venez louer vos cassettes
vidéo (VHS)**

**Nombreux titres disponibles
chez RCV, RCA, POLYGRAM,
WAGNER**



AGENT AGRÉÉ LOCATEL

Votre partenaire

2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

CD 506 8, RUE DAILLY
Tél. 602.04.17

SB 511 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
Tél. 602.66.22



CREDIT LYONNAIS



Dans le cadre du magnifique
parc de Saint-Cloud

La Lanterne du Parc

**BAR-RESTAURANT
ROND-POINT
DE LA LANTERNE**

**c'est d'abord
un site exceptionnel
une cuisine familiale
de qualité**

Un établissement à votre service
365 jours par an
(fermé en soirée automne-hiver)

MENU A 38 F (carte)

☎ 534.88.86 - 766.56.33

Jean LECLERC

42, bd de la République
SAINT-CLOUD
Tél. 602.66.55

PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence
technique*

*Pour le sérieux de notre
service après-vente*

*Pour la qualité
de notre accueil*

*Pour notre sens
des responsabilités*



nous avons choisi

PHILIPS

*Pour ses techniques
de pointe
Pour l'étendue
de sa gamme
Pour la qualité
de son assistance
Parce que c'est
la 1^{re} marque*

DEUX ATOUTS !



M. SCHIFER-FOUCHEZ

TRES GRAND CHOIX DE LAMPES
 PETITS MEUBLES
 ABAT-JOUR SUR MESURE
 CADEAUX

LE LUMINAIRE DE QUALITE

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud - 602.02.39

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune
 771.80.88

TENTURES MURALES
 VOILAGES, RIDEAUX, SIEGES
 REVETEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



*Reproduction de tous documents,
 rapports, brochures de textes,
 thèses, cours photocopiés, etc.,
 de 10 à 500 exemplaires.*

Prix 0,40 à 0,60 F par face imprimée
 en recto seul ou recto-verso (selon
 tirage, par xérocopie). Possibilité
 de réduction de format. Format de
 sortie 21 × 29,7. Minimum 100 F.

S'adresser à M. HAURET
Société SOER/IFOR

28, rue Pasteur, 92551 SAINT-CLOUD Cedex
 TÉL. 771.91.19

PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

AGENCE DELAUNAY

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 20.000 FRANCS

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

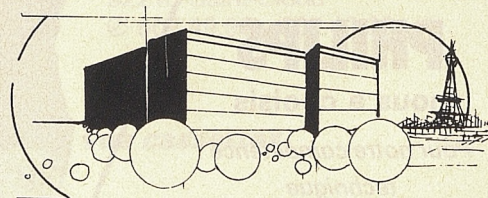
VENTE ACHAT LOCATIONS VILLAS APPARTEMENTS

113, Bd de la République, 92210 Saint-Cloud

Tél. 771.85.13 - 771.83.49 - 771.87.23 - 771.87.28 - 771.87.32



Caisse garantie
 FNAIM



AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES
 SOCIÉTÉ SUISSE WINTERTHUR

C. DAUPHIN

58, rue de Buzenval - Saint-Cloud 771.85.49

BOURDOISEAU
 FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin



CORI

*Parfumerie
Institut
Pédicurie médicale
Boutique cadeaux*

Ouvert toute l'année - Carte fidélité

20, bd de la République - SAINT-CLOUD
602.92.89

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER


ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners
A votre service
Personnel et Matériel

Consultez-nous

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.


**VILLA
HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

**SON RESTAURANT
LUNCHS - COCKTAILS
SÉMINAIRES**

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30
Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

L'ÉTOILE DE TAFRAOUT

Restaurant Marocain

**vous retrouverez
la gastronomie
absorbante
avec un accueil
chaleureux**

typiquement marocain

Réceptions - Repas d'affaires



159, boulevard de la République Saint-Cloud
Fermé le lundi 771.66.66



PEDICURE MEDICALE

par pédicurie diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

**la boutique naïve vous
souhaite**



6, rue dailly

602.04.60

S o m m a i r e

Directeur de la Publication :
Jean-Pierre FOURCADE

Conseiller Municipal
délégué à l'information :
Christiane DUPONT

Service de Presse :
Evelyne PFEFFER

Photographies :
Carole HUYGUE

Fréquence :
bimestrielle
(1^{er} fév. - 1^{er} avril
1^{er} juin - 15 sept. - 1^{er} déc.)

Prix de vente :
Au numéro : 2 F
Abonnement annuel : 25 F
(avec envoi postal)

Paiement :
Chèque bancaire à l'ordre de
monsieur le Receveur Principal
C.C.P. Paris 9003.64

Publicité :
Exclusivement reçue
à la Mairie de Saint-Cloud
(602.70.40 poste 356)

SPEI
Dépôt légal n° 599
4^e trimestre 1981

ÉDITORIAL

5

■ LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE de 1981

6 et 7

par Raymond LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières

VIE LOCALE

- crèches, mini-crèches et haltes-garderies : 8 et 9
un large éventail offert aux parents
par le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales
- Conseils aux Clodoaldiens qui veulent prendre le métro 10 à 12
par Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie

PARTICIPATION A LA VIE MUNICIPALE

13 à 16

- Comités de quartiers :
 - Coutureau - République
 - Val-d'Or - Tourneroches - Fouilleuse

VI^e FESTIVAL D'AUTOMNE 1981 :

17 à 21

cette année encore un succès

MANIFESTATIONS COMMUNALES

22 et 23

- Soleil et excursions pour le Troisième Age
- Prévention routière : les petits Clodoaldiens à l'honneur
- Les diplômes du Travail remis à la Mairie

JUMELAGE

24

- Les jeunes filles d'un lycée allemand reçues à la Mairie
- Rencontres sportives des trois villes jumelées

LA ZAC DE RÉNOVATION URBAINE DU CENTRE VILLE

25 à 34

par Bertrand CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme

- Un nouveau projet à l'étude pour la fin de la rénovation
du Centre Ville
- Acquisition-réhabilitation par le Logement Français :
le relogement
- Le ravalement des immeubles
- Commission élargie de rénovation

VIE ASSOCIATIVE

35 à 38

SPORTS

39

- Les tennis à Saint-Cloud : où et quand jouer ?

INFORMATIONS PRATIQUES

40 et 41

- Sociales
- Générales

CONSEIL MUNICIPAL

42 à 49

- Séances du 23 septembre et du 29 octobre 1981

ÉTAT-CIVIL

50

éditorial

L'année 1981 s'achève.

Sur le plan national, beaucoup d'événements importants se sont produits. Le changement politique intervenu en mai et juin derniers et les nombreuses réformes législatives amorcées depuis lors en témoignent.

Ainsi, aux difficultés entraînées par la crise économique mondiale vont s'ajouter de délicats problèmes liés aux bouleversements des structures administratives, politiques et économiques de notre pays. Chacun comprend que les prochaines années ne seront pas faciles. Ce n'est pas une raison suffisante pour s'abandonner à la désespérance.

A Saint-Cloud, votre Conseil Municipal continue à mettre en œuvre le programme de rénovation et d'animation pour lequel vous l'avez élu, en s'attachant à concilier la rigueur dans la gestion et le souci du détail pour vous protéger des tracas de la vie quotidienne.

A cet égard, les grands chantiers - pavillon « long séjour » pour les personnes âgées à Lelégard, centre commercial Foch-montretout, centre culturel des Trois-Pierrots, rénovation du centre, restructuration de l'école du centre - commencent à donner une physionomie nouvelle à Saint-Cloud.

L'année 1982 verra la mise en service du centre commercial et du centre culturel, ce qui permettra à notre cité de connaître une nouvelle étape de son développement.

C'est en 1982, également, que sera terminé le premier îlot de la rénovation du quartier du centre, celui du square Gounod. La préservation des espaces verts, le respect d'une architecture de petits volumes et la création de nouvelles boutiques donneront une image de ce que deviendra le cœur de Saint-Cloud. En accueillant tout particulièrement les nouveaux habitants de cet îlot, je souhaite qu'ils s'intègrent rapidement à la collectivité que nous constituons.

Quand au souci de mieux traiter les difficultés de la vie quotidienne, l'action inlassable des élus et du personnel municipal doit pouvoir s'appuyer sur une meilleure discipline des Clodoaldiennes et des Clodoaldiens. Pour avoir une ville propre, tranquille et agréable, chacun doit y mettre du sien. C'est l'un des vœux que je forme pour 1982.

Le présent numéro du Bulletin Municipal vous donnera quelques informations sur le Budget Supplémentaire de 1981, sur la modification de la rénovation du centre de Saint-Cloud dont le Conseil Municipal vient d'adopter le principe, enfin sur le rôle très actif des associations dans la vie locale.

Je tiens à vous remercier du très large succès que vous avez assuré au VI^e Festival d'Automne qui s'est déroulé dans le Parc de Saint-Cloud du 25 septembre au 4 octobre. Notre festival est maintenant bien connu : l'ouverture du centre culturel des Trois-Pierrots lui permettra de s'étoffer au cours des prochaines années.

En vous présentant pour 1982 les vœux du Conseil Municipal et mes souhaits personnels, j'espère que Saint-Cloud pourra se tenir à l'écart des turbulences que connaît notre environnement en demeurant sur le plan de la qualité de la vie, comme sur celui de la solidarité entre ses habitants, une commune exemplaire.



Woycode

J.-P. FOURCADE

le budget

Le Budget supplémentaire de 1981 s'établit, en recettes et en dépenses, à : 18.668.201,51 F en mouvements réels. Les recettes et les dépenses se répartissent de la façon suivante :

Section d'Investissement :

Dépenses	15.356.888,06
Recettes	10.586.925,82

Section de Fonctionnement :

Dépenses	3.311.313,45
Recettes	8.081.275,69

Quant à l'ensemble du budget de 1981 (Budget primitif + Budget supplémentaire) il est en augmentation de 12,6 % par rapport au budget global de 1980.

DEPENSES

En ce qui concerne les dépenses : les dépenses reportées du Compte Administratif de 1980 s'élèvent à 12.623.574,06 F et les dépenses nouvelles à 6.044.627,45 F.

La section d'Investissement a bénéficié d'une somme de 4.905.800,00 F pour les dépenses nouvelles tandis qu'une somme de 1.138.827,45 F a pu être dégagée pour dépenses nouvelles de fonctionnement.

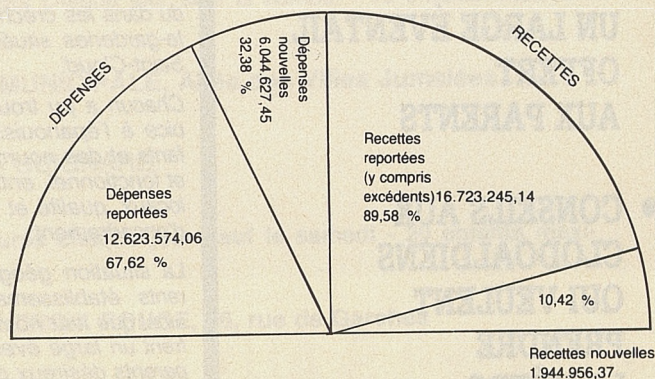
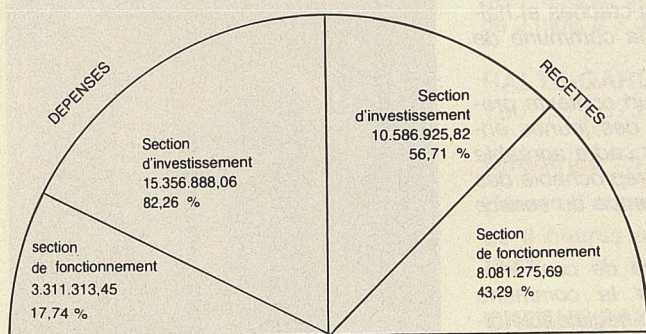
RECETTES

En ce qui concerne les recettes, la part la plus importante provient de l'excédent global reporté du Compte Administratif de 1980 : 10.102.437,39 F. A cet excédent s'ajoutent les recettes non encore encaissées en 1980, mais reportées en 1981 : 6.620.807,75 F.

Les recettes nouvelles interviennent pour 1.944.956,37 F. Ce complément de recettes résulte, d'une part, en investissement, de subventions d'Etat, Région et Département (840.000,00 F), de la cession d'une partie de la rue de Montretout (268.400 F) et d'un complément de taxe locale d'équipement transféré de la section de fonctionnement (221.400,00 F). D'autre part, en fonctionnement, d'un complément de dotation globale de fonctionnement (99.000 F) attribution directe et 71.280 F versement proportionnel au nombre des instituteurs) et d'un complément de la taxe sur le chauffage par l'électricité.

supplémentaire de 1981

par Raymond LE LUHANDRE
Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières



DOTATION AU PLAN D'EQUIPEMENT

Sur la somme de 4.905.800,00 F affectée aux dépenses nouvelles d'équipement, une somme de 2.935.000,00 F a été inscrite pour compléter la tranche 1981 du 2^e Plan d'Equipement Collectif. Le montant global de cette tranche 1981 s'élève donc à : 15.635.000,00 F, se décomposant ainsi :

Budget primitif	12.700.000,00
Budget supplémentaire ...	2.935.000,00
Total	15.635.000,00

Cette tranche est supérieure à celle inscrite en 1980 pour un montant global de 13.435.000 F dont 11.500.000 F inscrits au Budget primitif et 1.935.000 F au Budget supplémentaire.

RÉPARTITION DES CRÉDITS OUVERTS DE 1978 A 1981 (en francs courants)

Chapitres du 2 ^e Plan	Crédits reportés du 1 ^{er} Plan	crédits ouverts de 1978 à 1980	Tranche 1981	Total
I — Acquisitions foncières	1.247.000	5.300.000	—	6.547.000
II — Equipement sanitaire et social	250.000	1.100.000	250.000	1.600.000
III — Voirie, espaces verts	—	5.465.000	3.085.000	8.550.000
IV — Equipement sportif et périscolaire	—	9.700.000	3.500.000	13.200.000
V — Equipement sportif	—	2.100.000	—	2.100.000
VI — Equipement culturel	2.850.000	7.100.000	7.100.000	17.050.000
VII — Participation à des équipements autres	200.000	—	—	200.000
VIII — Remboursement de la dette	—	4.756.000	1.700.000	6.456.000
TOTAUX	4.547.000	35.521.000	15.635.000	55.703.000

● CRÈCHE - MINI CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE UN LARGE ÉVENTAIL OFFERT AUX PARENTS

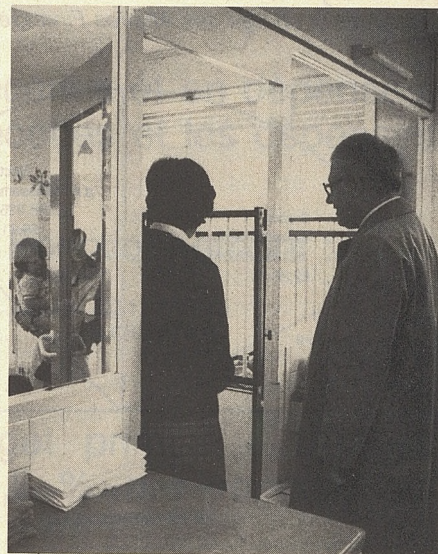
● CONSEILS AUX CLODOALDIENS QUI VEULENT PRENDRE LE MÉTRO

CRECHE - MINI-CRECHE ET HALTE-GARDERIE : *un large éventail offert aux*

A l'occasion de l'inauguration de la mini-crèche rue de l'Yser, le vendredi 16 octobre 1981, le Conseil Municipal s'est rendu dans les crèches, mini-crèches et halte-garderies situées sur la commune de Saint-Cloud.

Chacun a pu trouver là un contexte propice à l'épanouissement des jeunes enfants et des nourrissons : cadre agréable et fonctionnel, entretien irréprochable des locaux, qualité et compétence du service d'encadrement.

La situation géographique de ces différents établissements sur la commune ainsi que leur nombre non négligeable offrent un large éventail de possibilités aux parents désireux de faire garder leurs enfants. En effet le nombre de places offert par les crèches, crèche familiale et mini-crèches s'élève actuellement à 165, tandis que les halte-garderies disposent de 70 places. De plus ces chiffres sont appelés à changer dans un proche avenir puisque la municipalité travaille à l'élaboration d'un projet de création d'une nouvelle crèche, ce qui augmentera encore le nombre des places mises à la disposition des parents.

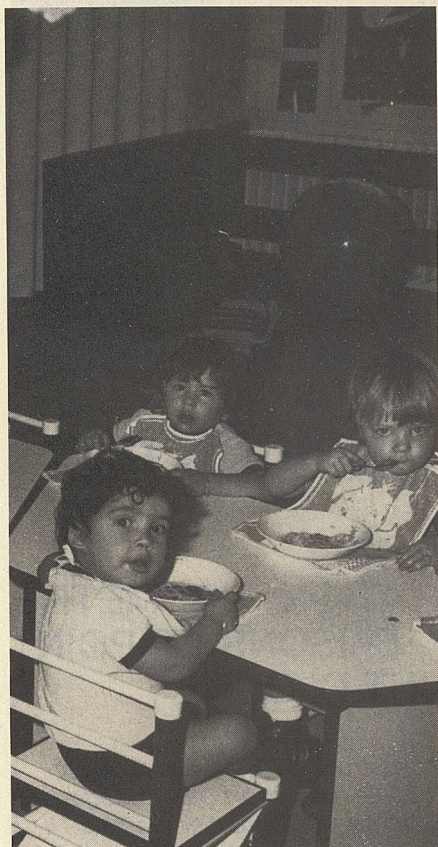


par le Docteur
R. ARNAUD

*Maire-Adjoint
chargé des Affaires Sociales*



Lors de cette visite, Jean-Pierre FOURCADE entouré de plusieurs membres du Conseil Municipal s'est entretenu avec les directrices sur tous les points nécessaires à l'épanouissement des jeunes enfants.



CRECHE MUNICIPALE, 52, avenue Foch - Tél. : 771.07.34.

Directrice : Madame ROUSSEAU

Heures d'ouverture :

de 7 heures à 19 heures chaque jour sauf le samedi - 60 enfants maximum de 2 mois à 3 ans.

MINI-CRECHE MUNICIPALE, 27, rue Dailly - Tél. : 602-41-64.

Directrice : Madame DANGOULOFF

Heures d'ouverture :

de 7 heures à 19 heures chaque jour sauf le samedi - 15 enfants maximum de 2 mois à 3 ans.

HALTE-GARDERIE MUNICIPALE, Allée des Villes Jumelées

Tél. : 771.07.05.

Directrice : Madame GUIGNARD

Heures d'ouverture :

de 8 heures à 18 heures chaque jour sauf le samedi - 20 enfants maximum.

CRECHE FAMILIALE CROIX ROUGE, 16, rue de Garches

Tél. : 771.88.63

60 enfants environ

Réception des familles et inscriptions :

du lundi au vendredi de 13 heures à 14 heures 30.
le mardi de 17 heures 30 à 18 heures 45.

HALTE-GARDERIE CROIX ROUGE, 3 avenue de Fouilleuse

Tél. : 602.37.37

MINI-CRECHE

Directrice : Madame MAREL et l'Adjointe Madame JANVIER

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 heures à 18 heures.

Mini-crèche : 10 enfants
Halte-Garderie : 20 enfants

HALTE-GARDERIE BERENGERE (privée) 5, Parc de la Bérengère

Tél. : 771.06.39

Directrice : Madame MORIN

Heures d'ouverture :

Lundi de 13 heures 30 à 18 heures 30
Mardi et jeudi de 8 heures 30 à 18 heures 30
Mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures 30.
20 enfants maximum.

MINI-CRECHE 2, rue de l'Yser - Tél. : 602.10.73

Responsable : Madame CORAIN

Heures d'ouverture : 7 heures à 19 heures. - 20 enfants.

HALTE-GARDERIE 2, rue de l'Yser - Tél. : 602.10.73

Responsable : Madame JOLLY

Ouverture : 8 heures - 18 heures - 10 enfants.



Nicole Fauquenot, le jour de l'inauguration du métro en compagnie de quelques passagers du busphone.

CONSEILS AUX CLODOALDIENS QUI VEULENT PRENDRE LE METRO...

A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA STATION DE METRO « PONT DE SAINT-CLOUD - RHIN ET DANUBE », FAISONS LE POINT SUR LES TRANSPORTS PUBLICS A SAINT-CLOUD.

Dix lignes d'autobus, le busphone, deux lignes S.N.C.F. et vingt-deux taxis communaux favorisent nos déplacements vers Paris et les communes avoisinantes.

La fréquence des passages n'est pas toujours suffisante, mais les lignes existent, c'est le principal. A nous de les emprunter plus souvent, et nous pourrions demander des passages plus rapprochés.

Pour des raisons techniques et financières, le métro n'a pas pu traverser la Seine. A condition de voyager en tête de train, la sortie se fait aisément vers Saint-Cloud, à l'arrêt des lignes d'autobus 52 - 72 - 175 - 160 - 431 - 482.

*52 et 72 traversent le pont jusqu'à la gare routière. Il desservent tout le **bas de Saint-Cloud** Centre (penser à l'accès direct à la rue Dailly par la passerelle piétons de la rue Audé).*

*175 emprunte le Pont, puis le Quai Carnot tout le long de la Seine jusqu'à Asnières. Les arrêts vont être améliorés dès que l'éclairage public aura été refait, les habitants du quartier de la **Passerelle** et **18 Juin** sont les premiers intéressés.*

*160 « serpente » dans les rues de Saint-Cloud. Il partage avec 431 et 482 le transport des usagers jusqu'à la **Place Magenta** et le quartier Pasteur. Il continue son itinéraire tout le long du Boulevard de la République et égrenne les passagers sur le plateau de **Montretout**, **Beausoleil** et la **Bérenghère**, le **Val d'Or** et enfin la **Fouilleuse**.*

*Aux heures creuses, le **Busphone** conduit les passagers « à la demande » jusqu'au métro.*

*Enfin, à ces lignes qui correspondent au métro, il faut ajouter 360 : Garches-La Défense par **Montretout**, le Carrefour **Washington** et la **Fouilleuse**, complété en ces derniers points par 144, 244 et 244N.*

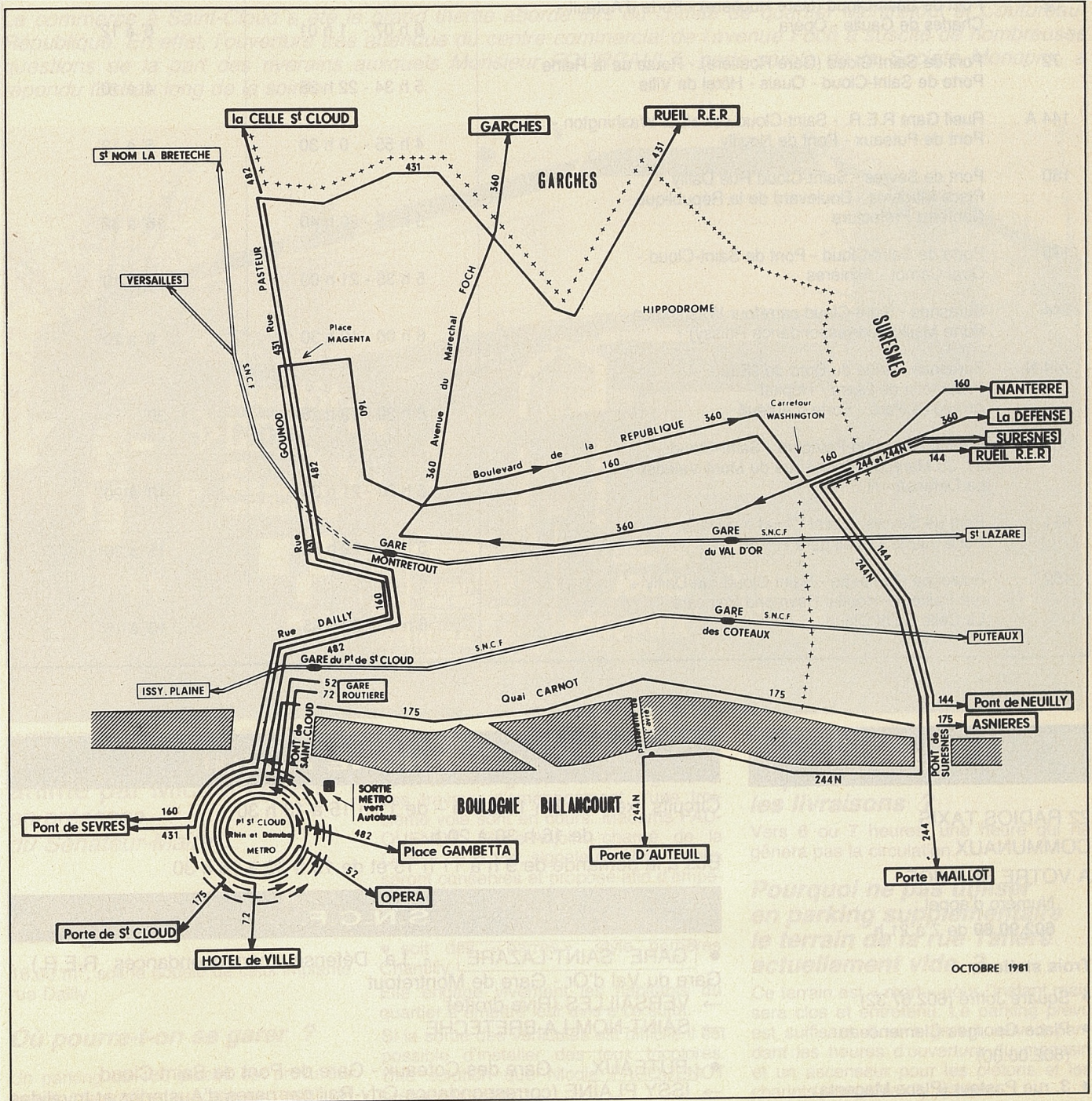
*Il passe un autobus dans les minutes qui suivent votre arrivée au Pont de Saint-Cloud. Des **abribus** vous accueillent en cas de mauvais temps, mais..., attention, prenez bien la rame qui va jusqu'au terminus... c'est indiqué sur la voiture. Sinon, vous devriez changer à la **Porte d'Auteuil** !*

Nicole FAUQUENOT

Maire-Adjoint, chargé de la Qualité de la Vie

CONSEILS AUX CLODOALDIENS QUI VEULENT PRENDRE LE METRO... (suite)

Aux quelques conseils donnés par le Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie s'ajoute une constatation : les transports dans notre ville, apparaissent suffisamment nombreux pour, parfois, éviter de prendre sa voiture.



OCTOBRE 1981

CONSEILS AUX CLODOALDIENS QUI VEULENT PRENDRE LE MÉTRO... (suite et fin)

TRANSPORTS PUBLICS A SAINT-CLOUD

R.A.T.P.		Horaires Premier - Dernier Départ	Fréquence Moyenne (en minutes)
52	Pont de Saint-Cloud (Gare Routière) - Porte d'Auteuil - Charles de Gaulle - Opéra	6 h 07 - 1 h 01	6' à 12'
72	Pont de Saint-Cloud (Gare Routière) - Route de la Reine - Porte de Saint-Cloud - Quais - Hôtel de Ville	5 h 34 - 22 h 35	4' à 10'
144 A	Rueil Gare R.E.R. - Saint-Cloud carrefour Washington - Pont de Puteaux - Pont de Neuilly	4 h 55 - 0 h 30	5' à 12'
160	Pont de Sèvres - Saint-Cloud Rue Dailly - Place Magenta - Boulevard de la République - Nanterre Préfecture	5 h 25 - 20 h 40	16' à 32'
175	Porte de Saint-Cloud - Pont de Saint-Cloud - Quai Carnot - Asnières	5 h 35 - 21 h 00	4' à 10'
244	Suresnes - Saint-Cloud carrefour Washington - Porte Maillot (correspondance Roissy)	6 h 00 - 19 h 30	9' à 20'
244 N	Suresnes - Allée du Bord de l'Eau - Passerelle de l'Avre - Hôpital Ambroise Paré - Porte d'Auteuil	6 h 30 - 19 h 25	30'
360	Hôpital Raymond-Poincaré - Saint-Cloud av. du Maréchal-Foch - rue du Mont-Valérien - La Défense - R.E.R.	6 h 30 - 21 h 30	10' à 20'
431	Pont de Sèvres - Saint-Cloud rue Dailly - Porte Jaune - Rueil gare R.E.R.	5 h 35 - 22 h 55	15' à 20'
482	Boulogne Gambetta - Saint-Cloud rue Dailly - rue Pasteur - Hôpital Raymond Poincaré - La Celle Saint-Cloud	6 h 20 - 20 h 35	10' à 15'

TAXIS

22 RADIOS TAXIS
COMMUNAUX
A VOTRE SERVICE

Numéro d'appel :
602.90.60 de 7 à 21 h

Trois stations :

- Square Joffre (602.67.32)
- Place Georges-Clemenceau (602.00.00)
- 3, rue Pasteur (Place Magenta)

BUSPHONE ☎ 602.84.84

Circuits fixes de 7 h 15 à 9 h – de 11 h 15 à 13 h 30
de 16 h 30 à 20 h.

Bus à la demande de 9 h à 11 h 15 et de 13 h 30 à 16 h 30.

S.N.C.F.

- **GARE SAINT-LAZARE** - La Défense (correspondances R.E.R.) - Gare du Val d'Or - Gare de Montretout
→ VERSAILLES (Rive droite)
→ SAINT-NOM-LA-BRETECHE
- **PUTEAUX** - Gare des Coteaux - Gare de Pont de Saint-Cloud
→ ISSY PLAINE (correspondance Orly-Rail par gares d'Austerlitz et Invalides)

participation à la vie municipale

COMITÉS DE QUARTIERS

coutureau - république

Le commerce à Saint-Cloud a été le grand thème abordé lors du comité de quartier Montretout et Coutureau-République. En effet, l'ouverture très attendue du centre commercial de l'avenue Foch a suscité de nombreuses questions de la part des riverains auxquels Monsieur FOURCAULT, porte-parole de la Société Monoprix, a répondu tout au long de la soirée.



Le centre commercial Foch : opérationnel dès février 1982.

animé par Michel GUAY
en présence
du Sénateur-Maire

Quelle sera la superficie du magasin ?

16.00 m², soit le double de celui implanté
rue Daïlly

Où pourra-t-on se garer ?

Un parking de 100 places est prévu sur
le toit. L'entrée et la sortie se feront sur

l'avenue Foch grâce à un sens giratoire.
Les travaux d'aménagement d'une troi-
sième voie sont en cours. Madame FAU-
QUENOT, Maire-Adjoint chargé de la
Qualité de la Vie, signale que les trottoirs
seront conservés et propose afin d'empê-
cher le stationnement des véhicules :

- soit un muret avec jardinières
- soit des « barres », style barrières
Chantilly.

Elle engage vivement les habitants du
quartier à émettre leur avis à ce sujet.

Si la sortie des véhicules est difficile il est
possible d'installer des feux tricolores.
Une solution que Nicole FAUQUENOT
préférait éviter.

A quelle heure se feront les livraisons ?

Vers 6 ou 7 heures, une heure qui ne
génère pas la circulation.

Pourquoi ne pas utiliser en parking supplémentaire le terrain de la rue Tahère actuellement vide ?

Ce terrain est « mort » pour l'instant mais
sera clos et entretenu. Le parking prévu
est suffisant. Il sera gratuit, ouvert pen-
dant les heures d'ouverture du magasin
et un ascenseur pour les piétons et les
chariots permettra d'y accéder.

Les horaires ?

Seul l'usage permettra de les déterminer. Des ouvertures à l'heure du déjeuner (de 12 heures à 14 heures) ou après 19 heures une ou plusieurs fois par semaine restent possibles.

Les boutiques individuelles ?

La structure du centre ?

Les boutiques installées au rez-de-chaussée seront reprises par des commerçants clodoaldiens. Il s'agit de : un chemisier-tailleur, Tapis et Moquettes, un boucher traiteur, un opticien, une maison de la Presse.

Monoprix pourrait également y installer un magasin de loisirs.

Au 1^{er} étage : le parking

Au 2^e étage : les réserves et les bureaux de Monoprix auxquels s'adjoindront un cabinet de dentiste et un laboratoire d'analyses médicales.

Monoprix ouvrira ses portes à la fin du mois de janvier.

Par quoi le monoprix de la rue Dailly sera-t-il remplacé ?

Le terrain appartient à la Ville, qui peut :

- soit constituer un marché permanent d'une douzaine de commerçants clodoaldiens ;
- soit installer quelques commerces extérieurs.

L'important, souligne Monsieur FOURCADE, étant qu'il n'y ait pas de rupture de commerce après le départ de la rue Dailly.

Plusieurs autres domaines ont encore été abordés lors de cette réunion.

Traversée de la rue Dailly : à quand le souterrain ?

Les travaux commenceront début 1982. Jean-Pierre FOURCADE explique que le souterrain débouchera rue Audé et permettra d'aller de la gare Montretout à la gare Routière sans risques pour les piétons.

Le métro de l'autre côté du Pont

Le Sénateur-Maire rappelle que le métro est « arrivé » de l'autre côté du Pont de Saint-Cloud. La R.A.T.P. accepte de mo-



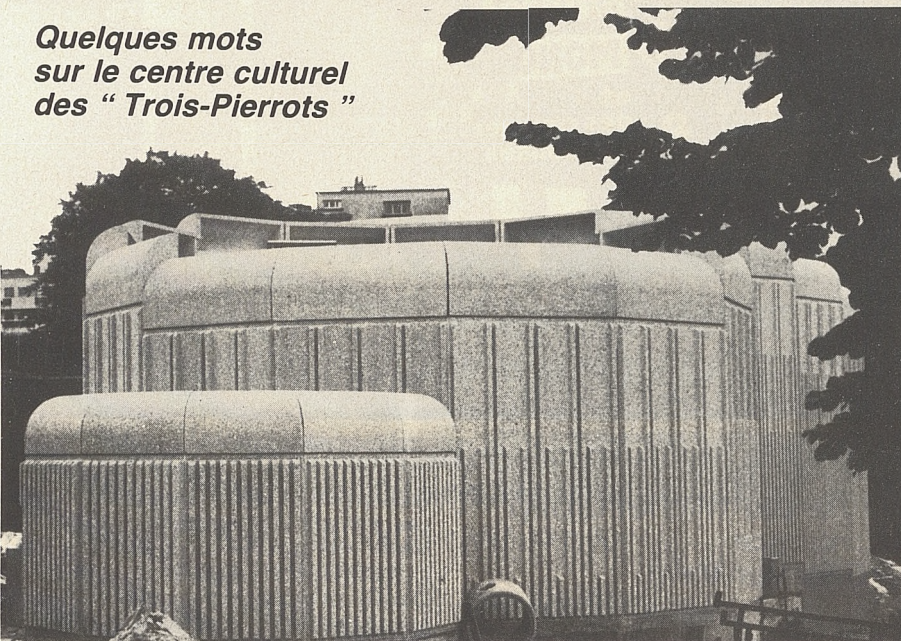
Le futur Monoprix vu de l'avenue Foch.

difier le réseau d'autobus à cette occasion et le Busphone ira désormais jusqu'à Rhin et Danube aux heures creuses, le Syndicat des Transports et la Ville de Boulogne ayant donné leur accord (voir pour plus de détails l'article de Nicole FAUQUENOT au chapitre Vie Locale).

Il a ensuite été demandé que l'escalator de la rue Coutureau soit arrêté en même

temps que ceux de la S.N.C.F. Cet escalator (dont les pannes sont beaucoup moins fréquentes depuis la réfection des égouts) appartient à la Ville. La S.N.C.F. ayant toujours refusé la charge de l'arrêt et sa remise en route, il suffit de demander à l'ouvrier de la voirie qui en est responsable s'il accepte de venir aux "heures S.N.C.F." ou en tout cas un peu plus tard.

Quelques mots sur le centre culturel des "Trois-Pierrots"



Le centre culturel des Trois-Pierrots.

Le gros-œuvre se termine. L'ouverture est prévue aux environs de Pâques.

L'utilisation du Centre est envisagée mais sera surtout adaptée aux besoins et aux possibilités :

- de films commerciaux au prix normal

de la place de cinéma, des cycles, du cinéma d'art et d'essais, etc.

- une grande manifestation culturelle deux fois par mois.
- une utilisation possible les autres jours par les associations de la ville.
- du cinéma pour les enfants le mercredi après-midi si l'encadrement est suffisant.

val d'or - tourneroches - fouilleuse



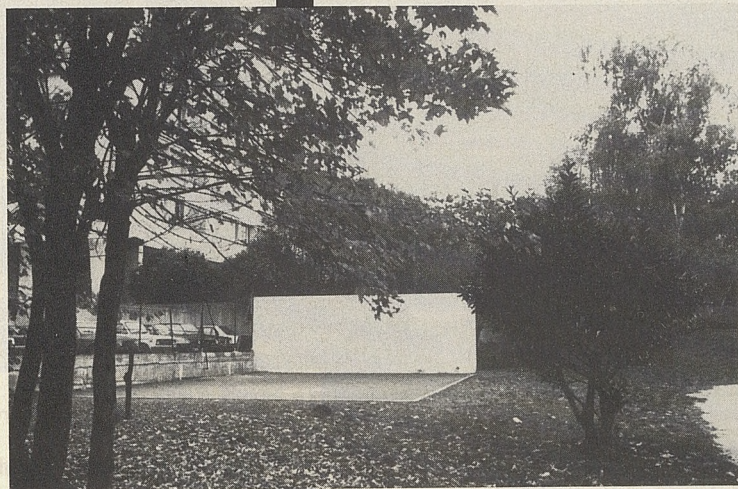
Une nouvelle signalisation a été installée aux abords du pont des Trois-Pierrots et de la rue Traversière.

animé
par Monsieur LEYMARIE
en présence
du Sénateur-Maire

Après avoir souhaité la bienvenue aux nombreuses personnes présentes à la réunion, le délégué de quartier, Monsieur LEYMARIE rappela l'importance des comités de quartiers et des commissions extra-municipales créés il y a dix ans à l'initiative de Jean-Pierre FOURCADE : « Ils restent » devait-il expliquer « la possibilité de dialogues, le moyen de rencontre privilégié entre élus et habitants. Leur existence s'avère donc nécessaire et remporte, de toute façon, les suffrages de la population ».

Il énuméra ensuite la liste des travaux effectués depuis le 12 mars 1981, date du dernier comité :

- Aménagement du Pont des Trois Pierrots (signalisation) et de la rue Traversière.
- Déplacement du Marché de la Béren-gère maintenant installé à l'entrée du Terrain de l'Avre (une aire bitumée a été réalisée à cet effet).
- Edification d'un fronton de tennis, également sur le terrain de l'Avre.
- Plantations Boulevard de la République.
- Aménagement du passage Alphonse Moguez.



Le fronton de tennis récemment aménagé sur le terrain de l'Avre.

Bientôt le ramassage sélectif du verre

Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, signala ensuite qu'une quinzaine de conteneurs destinés au ramassage sélectif du verre doivent être installés très prochainement dans Saint-Cloud. But de l'opération : le verre recueilli est vendu au profit de la lutte contre le cancer. Les points ont été choisis avec soin à proximité des commerces avec possibilité d'accès aux camions chargés du prélèvement.

Leur inconvénient : inesthétiques ils risquent de déparer quelque peu le paysage. Nicole FAUQUENOT précise qu'ils doivent choquer pour être efficaces : ils seront repeints (recouvrant ainsi la mention publicitaire « lutte contre le cancer » dans un deuxième temps, lorsque leur emploi deviendra habituel.



Plantations Boulevard de la République

Le département a voté le projet de plan d'Équipement pour les cinq ans à venir

Jean-Pierre FOURCADE expliqua le projet comportant :

- l'élargissement de la rue du Camp Canadien (le long de l'hippodrome qui passe à quatre voies + une piste cyclable)
- l'aménagement des carrefours.

L'élargissement de l'Avenue Francis Chaveton, quant à lui a été supprimé du Plan d'Occupation des Sols. Par contre, il s'est avéré nécessaire (préalablement aux travaux d'élargissement de la rue du Camp Canadien) d'améliorer les conditions de circulation au niveau du carrefour Washington. Un tunnel à deux ou trois voies compris entre le bas du Boulevard de la République et le haut du boulevard Henri Sellier sera donc construit à cet effet, améliorant considérablement la circulation.

Les travaux seront probablement terminés à l'automne 1983.

Des chiffres qui laissent rêveurs

Douze mille tonnes d'ordures ménagères sont enlevées chaque année à Saint-Cloud (un des plus forts ratios de France). La rue Tahère en réunissant deux tonnes à elle seule le soir d'une de ces dernières semaines.

ÉTRENNES DES ÉBOUEURS

*Bientôt les éboueurs
clodoaldiens passeront dans
tous les foyers de la ville.
Attention ils doivent être
munis de la carte
NICOLLIN. N'hésitez pas
à leur demander si vous
avez le moindre doute sur
la véracité de la démarche.*

Quartier de Fouilleuse : Un peu oublié

Bien que très éclairée, l'avenue Francis Chaveton semble peu sûre dès la tombée de la nuit.

Il est notamment demandé au Conseil Municipal de veiller au débroussaillage des haies : Madame FAUQUENOT explique que cette allée appartient au Département. Des travaux d'entretien seront exécutés dès que la Commune entrera en sa possession.

Par ailleurs, des rondes de police seront faites régulièrement, le Conseil Général

ayant donné des moyens qu'il n'y avait pas jusqu'à présent.

Malgré les demandes réitérées des riverains de la ZAC le terrain vague n'est toujours, ni nettoyé, ni clôturé.

Monsieur CUNY, Maire-Adjoint chargé des Travaux pense que les travaux de construction du Foyer-logement pour Personnes Agées commenceront début 1982 si tout se passe bien.



Encorements Boulevard de la République, le matin, devant la résidence de la Bérengère.

Parking du Val d'Or

Le parking du Val d'Or, payant depuis quelques mois, continue à susciter des réactions : quelques modalités de fonctionnement doivent être apportées :

- le parking sera gratuit à partir de 18 heures.
- des tarifs préférentiels seront par ailleurs appliqués aux riverains qui ne seront pas touchés par la prochaine augmentation.

**Votre prochain comité
de quartier
3 DÉCEMBRE à 21 heures**
*comité de quartier du Centre
animé par Tony Maroselli
Salle municipale, 4, rue des Ecoles*

VI^e FESTIVAL D'AUTOMNE 1981 :

cette année encore un succès

Les affiches et les calicots fleurissaient le long des rues ; les programmes rose fuchsia inondaient la ville ; il était difficile d'ignorer que se déroulait sous le Chapiteau de Jean DANET, dans le Parc de Saint-Cloud, le VI^e Festival d'Automne, du 25 septembre au 4 octobre.

Pour les services techniques et administratifs de la Mairie, pour le personnel des Tréteaux de France, pour celui du Parc de Saint-Cloud, c'est un moment où l'on demande beaucoup à tous. Cette année encore, le public est venu nombreux applaudir cette réalisation qui fait maintenant partie de la vie municipale.

J'emprunte à Monsieur TUR, Professeur au Lycée Florent Schmitt des passages de la lettre qu'il nous écrit au sujet du Bourgeois Gentilhomme :

LE MAMAMOUCHI A LA LANTERNE

... « *Le Bourgeois Gentilhomme* » présenté en cette automne 1981 au Festival de Saint-Cloud, sous le chapiteau

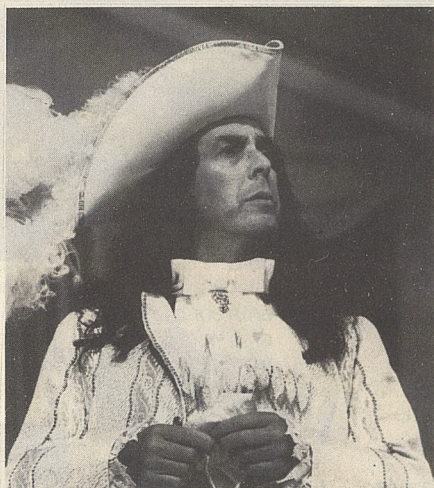
des Tréteaux de France par la troupe de Jean DANET fut, à mon avis, à la fois une récréation et une re-création. Non pas que l'on ait modernisé Molière au point de le trahir ! Au contraire, le respect scrupuleux du texte et sa délicate harmonisation avec la musique de Lulli ont redonné à l'œuvre ce côté à la fois solennel et ironique qui fait toute la richesse des comédies de l'immortel Poquelin.

La mise en scène impeccable de Jean-Louis MARTIN-BARBAS était rehaussée par les décors et les costumes de PACE : les peignoirs, pourpoints, chapeaux à plumes et autres fanfreluches de Mamamouchi du seul Monsieur Jourdain valaient déjà le déplacement !

Quant à la direction des acteurs et à leur interprétation, elle fut au-dessus de tout éloge. En citer quelques-uns revient à laisser dans l'ombre abusivement tous les autres. Mais je me risquerai quand même à quelques mentions spéciales : Pierre Doris, bien sûr, qui sut donner toute sa saveur au personnage de Monsieur



- (1) Une mise en scène rehaussée par les décors et les costumes.
- (2) Jean DANET, l'infatigable directeur des Tréteaux de France.
- (3) Monsieur JOURDAIN : croire tout gagner en "singant les personnages de qualité".



Jourdain, "brave type" qui croit avoir tout à gagner en singant les "personnes de qualité"; Louison Roblin, qui dans le rôle de la soubrette Nicole, montra toute la pétulance et la verve nécessaires pour



entraîner le public jusqu'au fou-rire; Georges Toussaint qui, avec sa silhouette à la Jean-Louis Barrault, fut un maître de philosophie d'une qualité exceptionnelle; Georges Térans, qui fut suc-

cessivement le valet Covielle puis le "truchement" du Grand Turc. Et bien sûr Monique Mélinand (dans le rôle de Madame Jourdain pleine de bon sens), Geneviève Brunet (ravissante Dorimène), Véronique Widocq (exquise Lucile), et tout le reste de la troupe sans oublier la chanteuse Julia Pélaez et le "maître d'œuvre" Jean Danet (qui interprétait le rôle du comte).

Spectacle d'autant plus agréable qu'après la représentation, j'ai pu rester avec quelques élèves discuter à bâtons rompus avec les comédiens. »



Mady Mesple

MADY MESPLE ET L'ATELIER DE MUSIQUE DE VILLE D'AVRAY

Les mélomanes se réjouissent d'entendre ce soprano au timbre rare et l'atelier de musique de Ville d'Avray dirigé par Jean-Louis Petit, dans un séduisant programme Vivaldi.

ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE

Les classes de CM2 de Saint-Cloud, cinq cents enfants environ, suivis par ceux de la ville de Sèvres sont allés un matin dans le superbe auditorium du Centre culturel de Boulogne écouter un concert classique : soixante-dix musiciens, dirigés par Louis Chagnon qui commentait le concert, laissant à nos enfants le souvenir émerveillé d'un grand moment musical organisé pour eux seuls.

MARCEL MARCEAU

Depuis 1946 l'on connaît Marceau. Il n'a son égal nulle part mais on le voit peu en France actuellement.

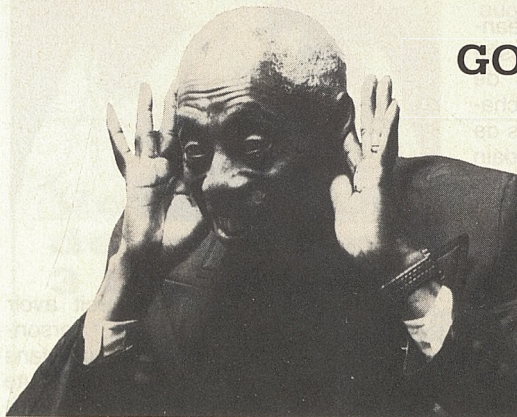
Le chapiteau était rempli de spectateurs de toutes générations; les moins jeunes venus retrouver leurs souvenirs, les plus jeunes émerveillés devant la perfection de ce spectacle muet.



LA MESSE

Trop petit encore était le chapiteau pour accueillir ceux qui ont voulu participer à cette messe. Le père Mercier concélébrait avec le père Lettron, artiste-prêtre ainsi qu'il se plaît à se définir, et le père Dubost qui prononça l'homélie.

Le père Aumont enregistrait pour France Culture et le père Marion faisait chanter la foule.

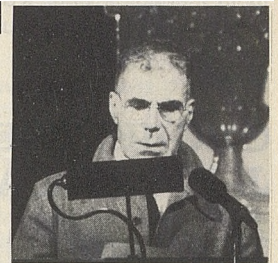
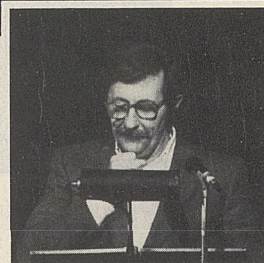
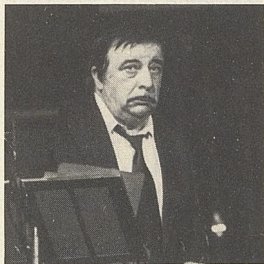
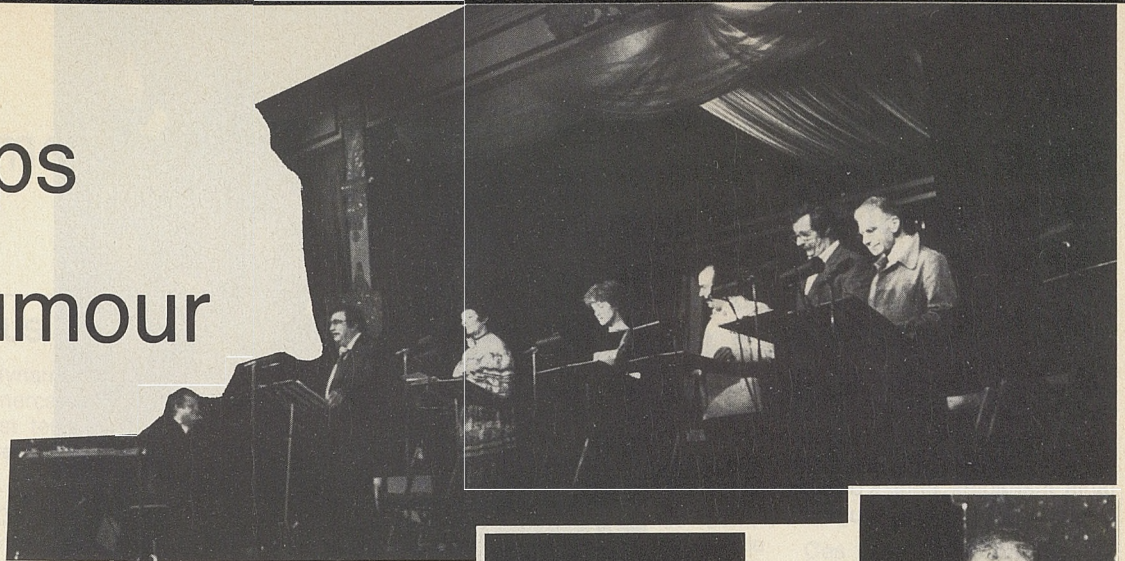


GOLDEN GATE QUARTET

Negro spirituals et chants folkloriques : quatre hommes chantent avec leur joie communicative, leur sens inné du rythme, leur émotion sincère, la qualité musicale de leurs timbres, leur naturel.

Ils s'amuse, nous amusent et nous charment.

le temps de l'humour



Orchestré par Jean Chouquet,

l'humour était bien présent sous le chapiteau ce soir là

avec la présence de Micheline Dax, Danièle Lebrun, Gérard Calvi, Jacques Dufilho, Jean Paredes, Jean-Michel Ribes et Jean Rochefort. Distribution prestigieuse, soirée de détente, de malice et de finesse dans un rythme constamment soutenu, retransmise ensuite sur France Culture en différé.

BARBE VERTE



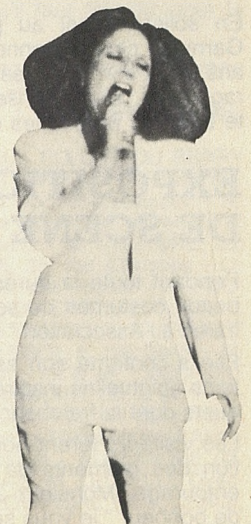
Pour les jeunes venus en famille, ce spectacle ainsi que Monsieur DEHAN, président des Concerts de Saint-Cloud, commente : « Bien que le début de *Barbe Verte* ait étonné, on a apprécié l'ingéniosité des décors et de la mise en scène, et le jeu des acteurs dans une gamme très variée, du langoureux au trépidant. La pièce est à la fois une bonne comédie musicale ne se prenant pas au sérieux et une de la comédie musicale, notamment dans les couplets de l'ogre ou de la reine. Mais il est dommage que la troupe n'ait pas voulu être sonorisée : beaucoup de spectateurs ont perdu une bonne partie des paroles, qui sont très amusantes. On espère donc retrouver cette troupe si sympathique dans des conditions meilleures ».

Monsieur FAVART, sous le timbre de l'ADIAM 92, nous fait part de ses impressions personnelles sur *BARBE VERTE* : « Bien qu'il me semble que certaines faiblesses apparaissent dans le texte servant d'argument à cette représentation... j'ai été sensible au rythme, au goût et à l'entrain qui se dégagent de cette prestation et j'ai apprécié tout particulièrement l'introduction toujours heureuse de la musique avec le jeu dramatique "...

TALILA ET L'ENSEMBLE KOL AVIV

Qui a entendu Talila n'oublie pas sa voix souple et enveloppante, puissante ou douce dans son répertoire yiddish, sa silhouette fragile et sa crinière éclatante.

L'ensemble Kol Aviv, ses quatorze danseurs et dix musiciens, représentants du peuple d'Israël, danse leur folklore avec joie et conviction.



gala perce neige

Mort Shumañ romantique, puissant, généreux; Patrick Sébastien ébouriffé, malin, dans ses imitations toujours amusantes et fidèles offraient leur soirée aux enfants inadaptés dont s'occupe Monsieur Lino Ventura. (Mort Shuman : photo ci-contre).



ORCHESTRE J.-F. PAILLARD



Un ensemble de treize musiciens, sous la baguette précise de J.F. Paillard, donnent une interprétation hautement disciplinée et classique de Mozart avec le talentueux violoniste G. Jarry en soliste.

En soliste aussi au piano, Olivia Garnier, clodoaldienne de douze ans, dont son professeur Pierre Faraggi dit : " elle maîtrise avec volonte tous les problèmes de technique

instrumentale; mais, à la base de son talent, se trouve une intuition, une sensibilité et un magnétisme rares... "

Monsieur FAVART en dit : "... j'ai été très intéressé par l'occasion que vous avez donnée à une jeune soliste de se produire avec un orchestre... Je tiens à vous dire combien j'ai eu plaisir à suivre ce Festival qui m'a frappé par sa qualité et par sa diversité... "

EXPOSITION DE COSTUMES DE SCENE ET ART FLORAL

Pendant toute la durée du Festival, Monsieur DANET avait prêté les plus beaux costumes de scène utilisés à Saint-Cloud pour ses créations théâtrales à l'Association " Les Amis des Fleurs ".

Elle a confirmé son esprit d'Invention, son goût très sûr, et les interprétations spirituelles inspirées par ces costumes en réalisant de superbes bouquets dont la fraîcheur et l'harmonie ont été entretenues constamment.

Les visiteurs furent nombreux, remerciant par leur présence cette association des moments de joie que leur amour de la nature dispense à leur entourage. Monsieur Jourdain ne dit-il pas à Dorimène en fait de vœux de bonheur " je vous souhaite votre rosier fleuri " ?

ELECTRE

De Giraudoux, Electre joué par la troupe de la Bulle de la M.J.C. avec les beaux costumes créés par Odile Pelier, clôturait enfin ce festival, devant un public d'amis venus encourager le travail sérieux de ces amateurs amoureux du théâtre que ne rebute pas la difficulté d'interpréter une pièce sévère.



Les commerçants de Saint-Cloud et l'animation dans la Ville

UN RENDEZ-VOUS PITTORESQUE

Sous l'impulsion du dynamique Président de la Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud, Monsieur SIMON, s'est tenue l'animation commerciale et artisanale organisée devant la Mairie le dimanche 27 septembre.

Une troupe de la M.J.C. "Le trou du souffleur" y participait dans des numéros de clowns.

Elle a rassemblé de nombreux Clodoaldiens attirés par ce rendez-vous pittoresque et la certitude de faire de bonnes affaires.

REMISE DE PRIX ET DE LA GRANDE MÉDAILLE D'OR DE LA VILLE



M. FOURCADE remettant sa coupe à M. LEGO, lauréat du concours des vitrines.

A l'occasion de cette remise de prix, Monsieur Fourcade a décerné la grande médaille d'or de la Ville de Saint-Cloud à Jean Danet, Directeur des Tréteaux de France, pour sa participation au Festival de Saint-Cloud depuis six ans.

Dans sa réponse, Monsieur Danet a tenu à remercier tout son personnel et spécialement Mademoiselle Henriette Bénat, son Administratrice, et Monsieur Breton, son Directeur Technique.

A la Commission "Animation Culturelle et Sportive", à laquelle d'ailleurs participe Monsieur Danet en qualité de conseiller culturel, revient chaque année la charge et le privilège de veiller à ce que le Festival de Saint-Cloud reste le point fort de l'animation de la ville, dix jours de fête avant d'aborder la grisaille laborieuse de l'hiver.

récompense des lauréats du concours des vitrines

Le LIONS CLUB : Tous les participants à féliciter

A l'initiative de la Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud, sous la présidence dynamique de Monsieur SIMON et à l'occasion du Festival d'Automne, un concours de vitrine a été organisé sur le thème du Bourgeois Gentilhomme; concours auquel ont participé vingt-cinq commerçants de la Ville.

Le LIONS CLUB de Saint-Cloud se devait dans le cadre de son activité au sein de la cité de récompenser les meilleurs d'entre eux.

C'est ainsi que le LIONS CLUB remet deux prix :

- l'un à Monsieur MONTE, pâtissier, 27, rue Royale.

- l'autre à Monsieur DOUBET, tapissier, 160, boulevard de la République.

Ces deux lauréats ayant fait preuve à son avis d'un sens artistique certain dans la décoration et l'animation de leur vitrine.

Cependant comme tous les participants étaient à féliciter le LIONS CLUB leur remit à tous un lot de consolation.

Et il est à espérer que l'an prochain ils soient encore plus nombreux à participer et à contribuer ainsi à l'animation de notre Ville.

C. GAIGNAULT,
Président Lions Club
Saint-Cloud.

Le ROTARY : Oui au bon goût, au talent et à l'ingéniosité

Dans le cadre des activités de sa commission d'action professionnelle, le ROTARY CLUB est toujours attentif aux manifestations qui, dans notre Ville, peuvent témoigner du dynamisme de la vie commerciale.

L'occasion lui étant offerte par le concours des vitrines du Festival d'Automne de montrer son intérêt pour une telle initiative, le ROTARY CLUB de Saint-Cloud a été heureux de récompenser par deux prix le bon goût, le talent et l'ingéniosité de nos concitoyens.

Par delà les lauréats eux-mêmes, ce sont tous les commerçants ayant participé à ce concours, qu'il faut féliciter pour le travail ainsi accompli.

Puisse l'Association des Commerçants nous donner à nouveau l'occasion, d'encourager ainsi une saine émulation.

J. WARTNER, Président.

Ont participé au concours des vitrines : AUX FLEURS DU BERRY (M. PLANTUREUX), rue Lauer - PAPOUNET (M. & M^{me} KOFMANN), 15, rue de l'Eglise - GALEOTTI, 9, rue du Docteur-Desfossez - M. LEROY, 7, rue de l'Eglise - M. NEVEU, 3, rue de l'Eglise - M. MONTE, 27, rue Royale - M. SIMON, 37, rue d'Orléans - M. COUTURE, 35, rue d'Orléans - MANHATTAN (M^{me} PITON), 35, rue d'Orléans - LIGNES NOUVELLES (M^{lle} BLANCHARD), 36, rue Royale - M. BOULAIRE, 16, rue de l'Eglise - LA BOUTIQUE DU CINQ (M. LEPY), 5, rue Dailly - M. & M^{me} CLEMENT, rue Dailly - BOUTIQUE NAÏVE (M^{me} ADAM), rue Dailly - LA LUNETTERIE (M. LEGO), 9, rue Dailly - M. & M^{me} LECONTÉ, 56, rue du Mont-Valérien - M. & M^{me} DESPERT (RAMOS), rue du Mont-Valérien - TABAC LIBRAIRIE (M. & M^{me} DECAU), rue du Mont-Valérien - M. & M^{me} HEIDET, 160, bld de la République - DAPSY (M^{me} LE FLEUR), 160, bld de la République - TAPISIER (M. DOUBEY), 160, bld de la République - ALEXANDRE (M. ROGER), 12, rue Royale - CREDIT LYONNAIS, M. LELUELLE Directeur, 8, rue Dailly - RESTAURANT LE PROVENÇAL (M. CORNO), 58, rue des Tennerolles.

manifestations communales

SOLEIL ET EXCURSIONS POUR LE TROISIÈME AGE

Le soleil était au rendez-vous aussi bien sur les rives du Lac de Gérardmer que sur les plages vendéennes et notre 3^e Âge a pu bénéficier de belles journées ensoleillées durant les vacances organisées par le Bureau des Affaires Sociales.

Un premier groupe de treize personnes parti à Saint-Gilles Croix-de-Vie le 11 juin nous est revenu deux semaines plus tard bronzé et enchanté, les yeux encore pleins d'images pittoresques recueillies sur le littoral vendéen. Point de baigneurs parmi nos amis, mais de nombreux candidats aux diverses excursions proposées.

Le programme du séjour dans les Vosges était également riche en excursions : Strasbourg, Colmar, le château du Haut-Kœnigsburg, Sainte-Odile, la route des crêtes, les lacs... Les cartes postales affluaient au Bureau d'Aide Sociale. L'une d'entre elle représentait l'Hôtel du Lac de Gérardmer, qui hébergeait nos amis et dont tous ont vanté le confort et la splendide vue sur le lac. Bonne humeur, bonne santé, bonne ambiance, tout a



Toujours de nombreux candidats aux excursions proposées.

contribué à faire de ces deux séjours un excellent souvenir pour tous.

Souhaitons que les séjours de l'année prochaine soient un succès égal à celui-ci.

AFFAIRES SOCIALES : REMERCIEMENTS AUX GÉNÉREUX DONATEURS

L'ensemble des dons reçus par le Bureau d'Aide Sociale, pour l'année 1981, s'élève à ce jour à 22.226 francs dont 11.572 francs de dons anonymes. Parmi les donateurs, citons Monsieur FOURCADE, Sénateur-Maire de Saint-Cloud, le LIONS CLUB et Messieurs APAS (Médecine du Travail), CAMBIER, HUE, GUILLAUME, LOISELET, LUTZ (École Allemande), NELLO DA SILVA, OGIF, VAN DEN BOGARD, qui ont bien voulu par leur geste de solidarité, contribuer à améliorer la vie de nos concitoyens les plus défavorisés.

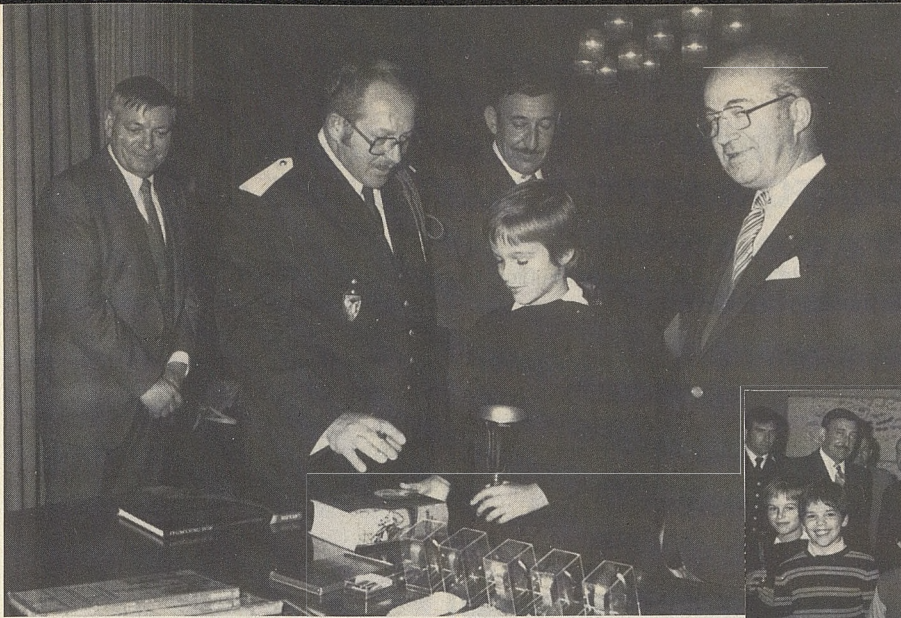
La Commission du Bureau d'Aide Sociale remercie ces donateurs et plus particulièrement les Amateurs de Bridge (4.000 francs) Monsieur Franck CHEVALIER (2.500 francs), et Monsieur GARABEDIAN (2.000) pour leurs généreux dons.

Elle espère par ailleurs que de nombreux Clodoaldiennes et Clodoaldiens ne restent pas insensibles aux besoins qui, incessamment, se font sentir et invitent les habitants de notre Ville à poursuivre leur générosité.

REMISE DES DIPLOMES DU TRAVAIL



Plusieurs dizaines de Médailles d'honneur du Travail ont été reçues à la Mairie au mois d'octobre. Nous joignons nos félicitations à celles du Sénateur-Maire mais le manque de place ne permet pas de faire figurer dans le présent numéro la liste des heureux récipiendaires.



QUATRE PETITS CLODOALDIENS RETENUS POUR PARTICIPER AUX FINALES DEPARTEMENTALES DE LA SECURITE ROUTIERE

De nombreux cadeaux ont été remis aux quinze enfants lauréats des épreuves de Prévention Routière lors d'une réception tout à fait familiale. Après avoir insisté sur les notions de respect à l'égard de la vie d'autrui, Monsieur HEURET Directeur Départemental de la Prévention Routière, Monsieur JONKA (Maire-Adjoint chargé de la Sécurité) et Monsieur VINSON (Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement) les ont chaleureusement félicités.



noces d'or

Les Noces d'Or de deux couples Clodoaldiens particulièrement "fidèles" à notre Ville ont été célébrées au mois de septembre. En effet, Monsieur et Madame MATHE (photo ci-contre) résident à Saint-Cloud depuis 1944, et Monsieur et Madame CHAVENEAUT (photo ci-dessous) depuis 1914. A l'issue de cette cérémonie Monsieur FOURCADE a déclaré : "J'espère vous revoir dans dix ans pour vos Noces de Diamant".



65 ANS DE MARIAGE

Âges respectivement de 85 et 89 ans, Monsieur et Madame HERBRICH ont fêté le 16 novembre leurs 65 ans de mariage. Nous leur présentons toutes nos félicitations ainsi qu'à leurs trois enfants, sept petits-enfants et dix arrière-petits-enfants.

carnet

MERITE AGRICOLE

Par arrêté du 24 juillet 1981,

Promotion au grade d'Officier

Monsieur Dimitri FOEDOSSIEF,

résidence « Parc de Béarn »,

2, rue du Calvaire, 92210 Saint-Cloud.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS

Attribution du diplôme d'honneur des porte-drapeaux des associations d'anciens combattants et victimes de guerre, par arrêté du Ministre des Anciens Combattants, en date du 24 juin 1981 :

Monsieur Armand TAPE,

31, rue des Tennerolles, 92210 Saint-Cloud.

Par arrêté du Ministre du Temps Libre, en date du 14 juillet 1981, la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports est décernée à :

Monsieur Daniel BAISSIN, 2, rue Tissot

Monsieur Michel GUAY, 2, rue du Bois de Boulogne

Monsieur Daniel PENON, 2, parc de la Bérengère

Madame Ginette PLUNDER, Secrétaire Générale Adjointe de la Mairie de Saint-Cloud

Monsieur Elie-Pierre ROCHICCIOLI, 34, rue de Buzenval

Monsieur Yves ROHOU, Chef du Service des Sports de la Mairie de Saint-Cloud

JUMELAGE :

Jumelée à Bad Godesberg, Windsor Maidenhead et Frascati, la ville de Saint-Cloud s'attache à ne jamais rompre les liens amicaux qui l'unissent à ces trois villes.

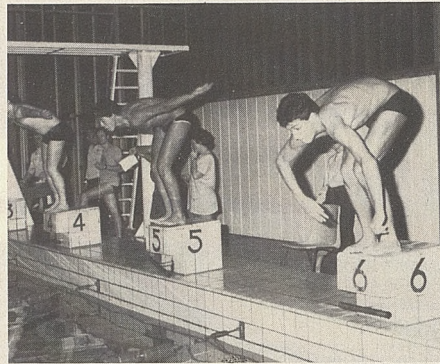
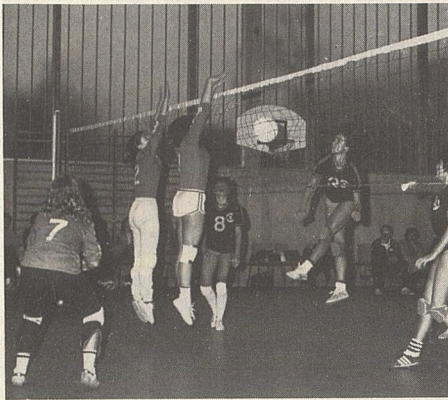
La visite d'une quinzaine de lycéennes allemandes à la Mairie au début du mois de septembre concrétisait ce désir, mon-

RÉCEPTION D'UNE DÉLÉGATION DE JEUNES FILLES ALLEMANDES A LA MAIRIE

trant ainsi la volonté du Conseil Municipal de multiplier les échanges.

Représentant à la fois le Sénateur-Maire et Raymond LE LUHANDRE, Maire-Adjoint chargé du Jumelage, Monsieur René BASSINET, premier Maire-Adjoint devait d'ailleurs mettre l'accent sur ce fait de société : « ce sont les jeunes eux-

mêmes qui doivent faire leur propre jumelage en participant aux matches, aux compétitions organisées pour eux, et de plus en plus, les foyers internationaux devraient faire l'objet de rencontres ». Il ajouta combien il était heureux d'accueillir ces jeunes filles à Saint-Cloud, suivies quelques jours plus tard par trois délégations sportives de nos villes jumelées.



RENCONTRES SPORTIVES ENTRE LES VILLES JUMELÉES DE BAD-GODESBERG FRASCATI ET WINDSOR MAIDENHEAD



Monsieur ROCHICCIOLI (Maire-Adjoint chargé des Sports) lors de son discours entouré de Jean-Pierre FOURCADE, Monsieur LE LUHANDRE (Maire-Adjoint chargé du Jumelage) et des jeunes sportifs.



Monsieur LE LUHANDRE et les Maires des Villes Jumelées de Bad-Godesberg, Windsor Maidenhead et Frascati.

Saint-Cloud avait la charge cette année d'organiser les rencontres sportives des quatre villes jumelées, disputées par des jeunes de 15 à 18 ans.

Les trois délégations étrangères comprenant chacune une trentaine de personnes (sportifs et encadrement) sont arrivées le jeudi 8 octobre. Accueillies par les élus, elles ont ensuite été conduites au Foyer International d'Accueil de Paris la Défense où leur hébergement avait été réservé pour la durée du séjour, du 8 au 11 octobre.

Les rencontres sportives qui étaient prévues pour les 9 et 10 octobre, laissaient

à nos invités quelques loisirs pour visiter Paris et ses environs.

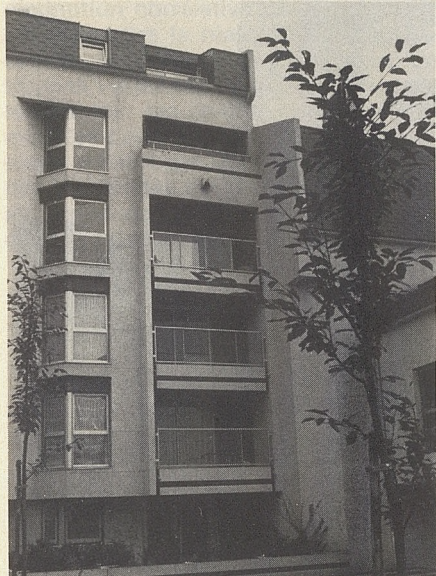
Hélas, le temps ensoleillé qui les avait accueillis à leur arrivée faisait place à la pluie qui a contrarié le déroulement des manifestations notamment le tournoi de tennis qu'il a fallu interrompre et l'athlétisme dont les concurrents ont couru les épreuves sous une pluie incessante.

Ces rencontres bien qu'amicales ont été disputées comme de vrais championnats et la plupart des premières places sont revenues à Frascati.

Dimanche 11 octobre, les représentants, dirigeants et sportifs des villes jumelées étaient reçus en Mairie par Monsieur le Maire qui remettait à chacun une médaille souvenir de ce sympathique jumelage sportif de 1981 qui se termina devant un buffet compagnard offert aux invités au restaurant scolaire du Centre.

Dans l'après-midi chaque délégation est repartie vers son pays emportant semble-t-il un excellent souvenir de ce bref passage à Saint-Cloud. Nous leur donnons à nouveau rendez-vous dans quatre ans dans notre ville.

LA ZAC DE RÉNOVATION



Rue de la Faïencerie

UN NOUVEAU PROJET A L'ETUDE POUR LA FIN DE LA RENOVATION DU CENTRE

La première phase de rénovation du Centre Ville avec l'aménagement complet des îlots compris entre la rue Royale, la rue et la Place de l'Eglise, la Place Charles de Gaulle, la rue Vauguyon et la rue Dailly sera terminée fin 1982 avec en, particulier l'ouverture de la rue de la Faïencerie qui reliera la rue Royale à la rue Vauguyon et la transformation en voie piétonne de la rue de l'Eglise.



Rue de Faïencerie

URBAINE DU CENTRE VILLE

par Bertrand CUNY

*Maire-Adjoint
chargé de l'Urbanisme*

- **Un nouveau projet à l'étude pour la fin de la rénovation du centre**
- **Acquisition-réhabilitation par le Logement Français : le relogement**
 - **Le ravalement des immeubles**
 - **Commission élargie de la rénovation**

Outre la poursuite de la restauration de la zone située à l'ouest de l'axe rue de l'Eglise - Place du Pas, il importe maintenant de définir rapidement la nature des constructions des îlots rue Dailly, rue Vauguyon, rue du Pas de Saint-Cloud, rue Gaston-Latouche et rue de Rouen.

La convention qui nous lie à l'aménageur (la SARER) prévoit plusieurs immeubles d'une architecture analogue à celui construit au 27, rue Dailly (cf. Bulletin Municipal de novembre 1975) mais il nous a paru souhaitable d'examiner si un style plus léger du type de celui de l'îlot qui se termine devant l'Eglise ne s'intégrerait pas mieux au site.



L'immeuble du 27, rue Dailly

Cette réflexion m'a amené à demander à la SARER d'établir un nouveau projet répondant en particulier aux contraintes suivantes :

- diminution de la densité du programme et augmentation corrélative des espaces verts,
- diminution de la hauteur des immeubles.
- conservation des immeubles en bon état de l'îlot rue Gaston Latouche, rue de la Libération
- suppression du parking de six étages en silo en le remplaçant par des places de stationnement mieux réparties sur l'ensemble de la zone.
- meilleure localisation du commerce.

Ceci bien entendu sans qu'il en résulte un engagement financier supplémentaire de la Ville.

Le 13, rue de la Libération →



← Le 4, place du Pas

Face à ces contraintes plusieurs variantes ont été examinées par la municipalité, la Commission Extra-Municipale d'Urbanisme, la Commission spéciale de Rénovation, le Comité de Quartier, et dans sa séance du 25 juin 1981 le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager des négociations avec l'aménageur sur la base du dossier qui est résumé dans le présent article. Bien entendu si nous n'arrivons pas à nous mettre d'accord avec la SARER, le projet initial adopté en 1975 sera réalisé, l'aménageur s'étant engagé à mener à bien l'ensemble de l'opération.

LE NOUVEAU PROJET

MOINS DE DÉMOLITION

- le 13, rue de la Libération peut-être conservé
- la SARER propose également de conserver le 4, Place du Pas, mais la restauration des commerces pose des problèmes qui nécessitent une étude complémentaire.

DIMINUTION DE LA DENSITE

C'est 10.000 m² environ de constructions nouvelles qui seront supprimés tout en conservant la proportion initialement prévue de logements aidés. La diminution corrélative de l'emprise au sol permettra la réalisation de terrasses le long de la rue Dailly et de trouées vertes tandis que des transparences au rez-de-chaussée des immeubles permettront la circulation piétonne à l'abri des voitures. La hauteur des immeubles est réduite par rapport au projet de 1975. Elle n'atteindra 7 étages qu'en quelques points.

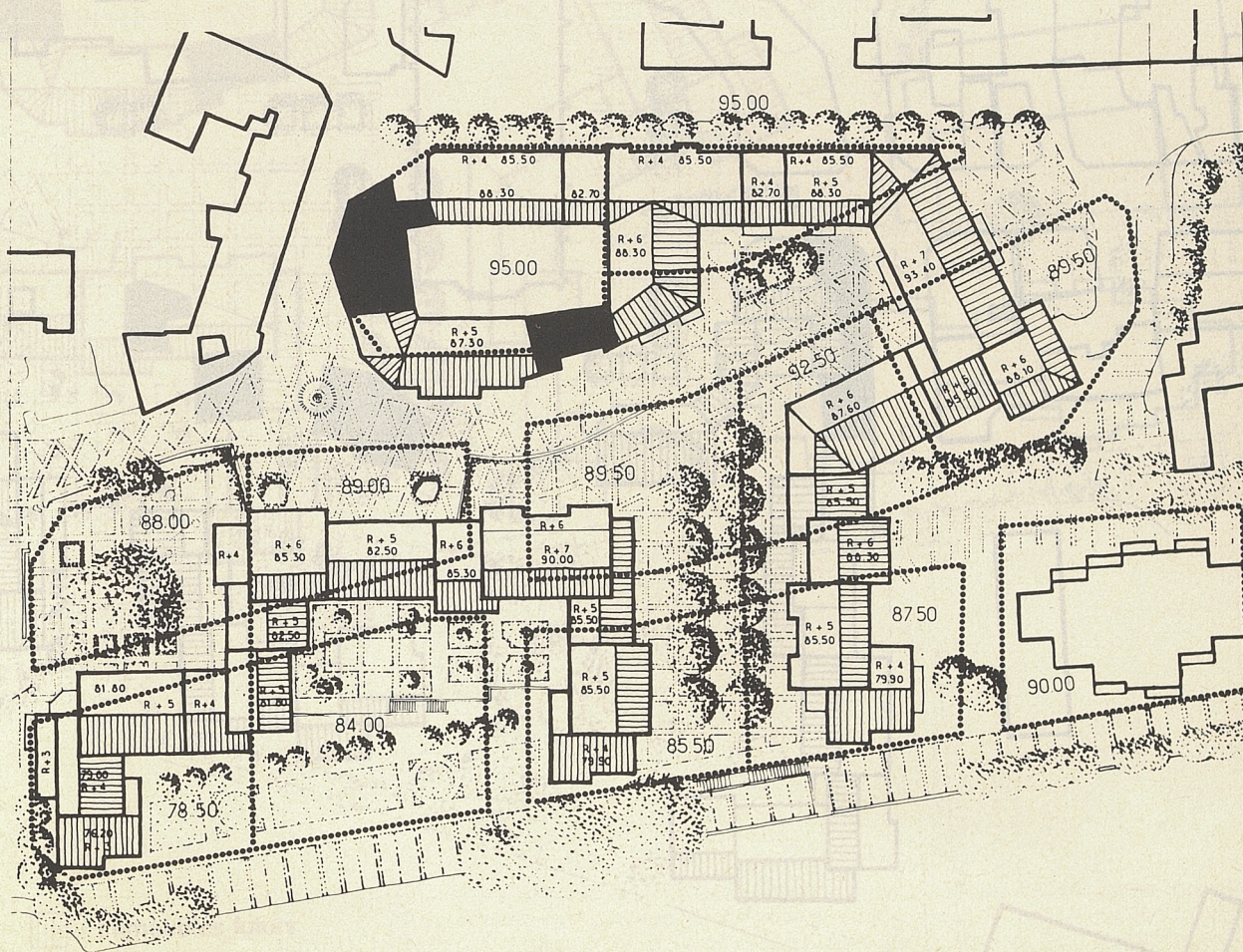
PARTI ARCHITECTURAL

Il ressort du plan général situé en pages 28 et 29 :

- les immeubles seront d'un type analogue à ceux qui sont en cours de finition devant l'Eglise.
- la rue de la Faïencerie débouchera dans le parking actuellement réservé au presbytère à côté du grand marro-

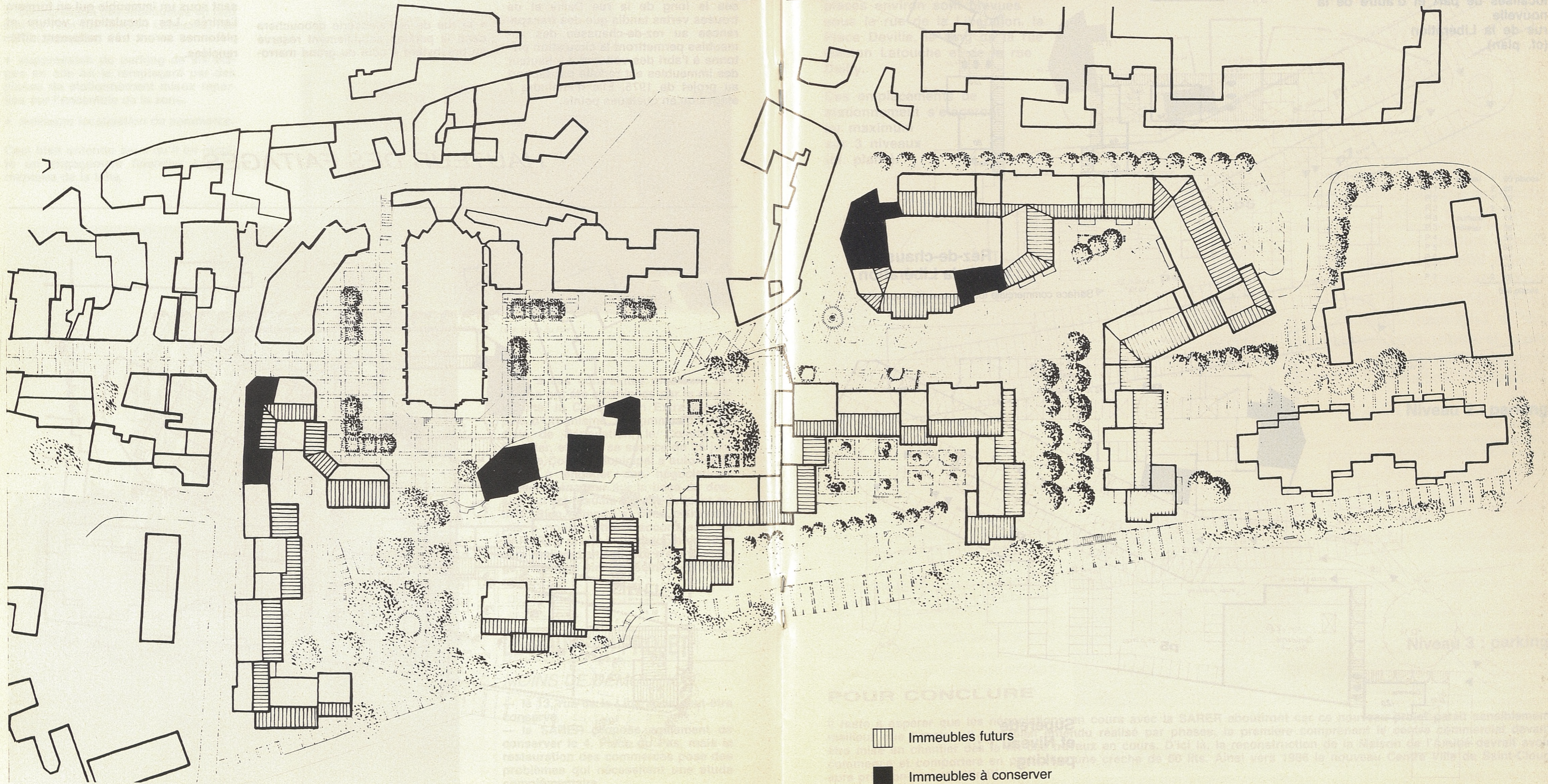
nier qui sera conservé. Elle passera ensuite sous un large pont qui prolongera la Place du Pas et suivra à peu près le tracé actuel de la rue de la Libération pour sortir du Centre en passant sous un immeuble qui en formera l'entrée. Les circulations voiture et piétonnes seront très nettement différenciées.

HAUTEUR DES FAITAGES



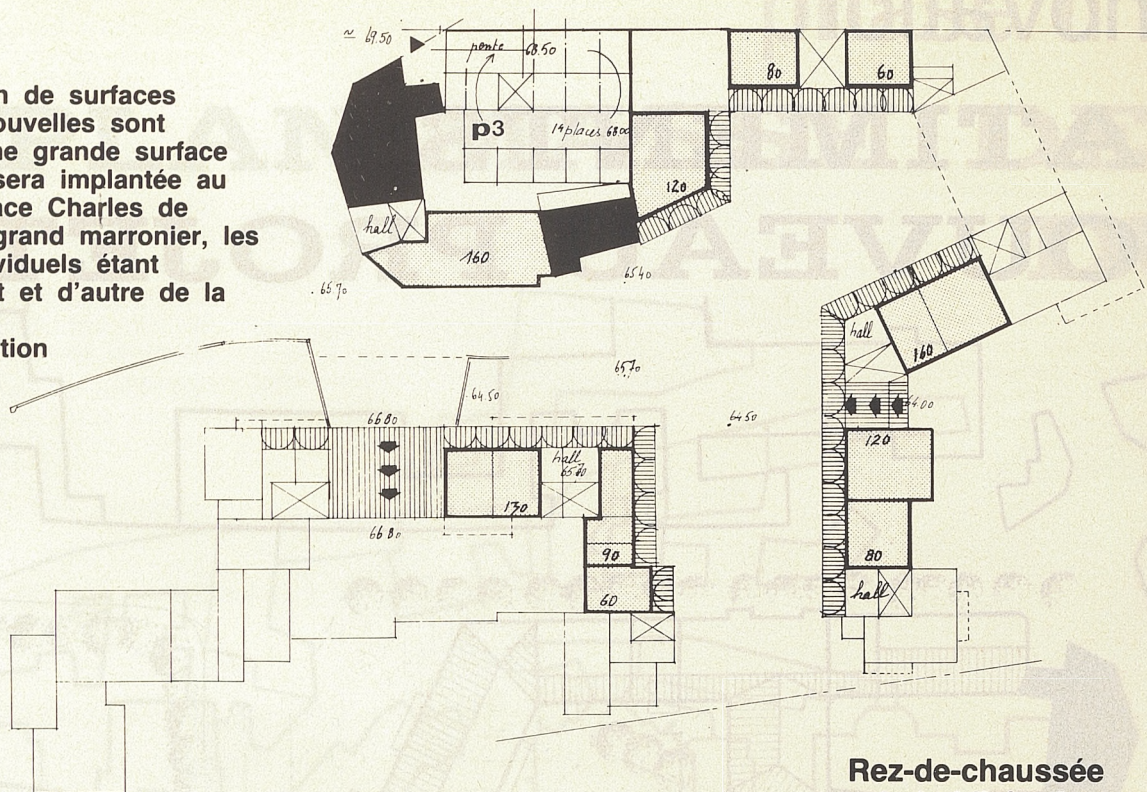
phase II de rénovation

PLAN MASSE DES BATIMENTS DU NOUVEAU PROJET



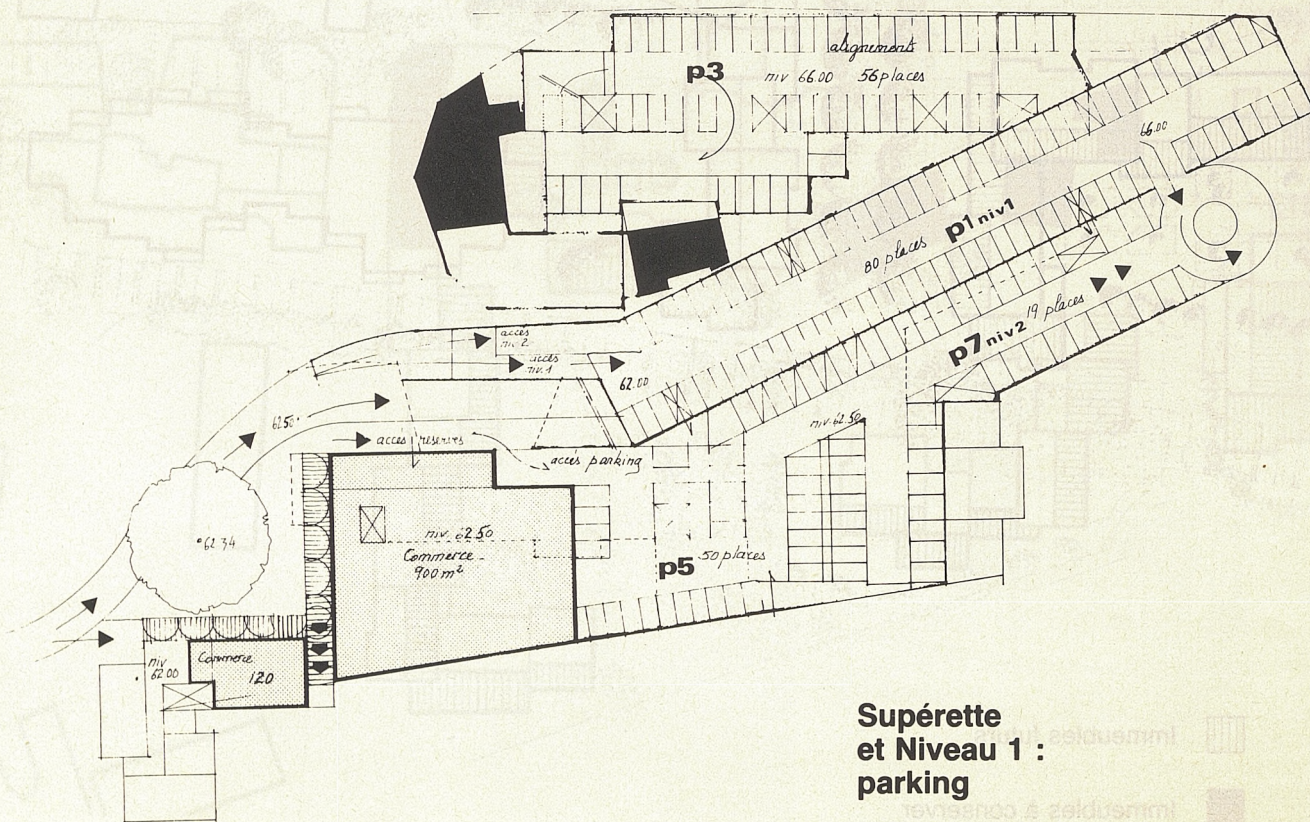
COMMERCES

2.000 m² environ de surfaces commerciales nouvelles sont prévues dont une grande surface de 900 m² qui sera implantée au niveau de la Place Charles de Gaulle face au grand marronnier, les commerces individuels étant localisés de part et d'autre de la nouvelle rue de la Libération (cf. plan).



Rez-de-chaussée rue de la Libération

Surface commerciale totale y compris supérette.



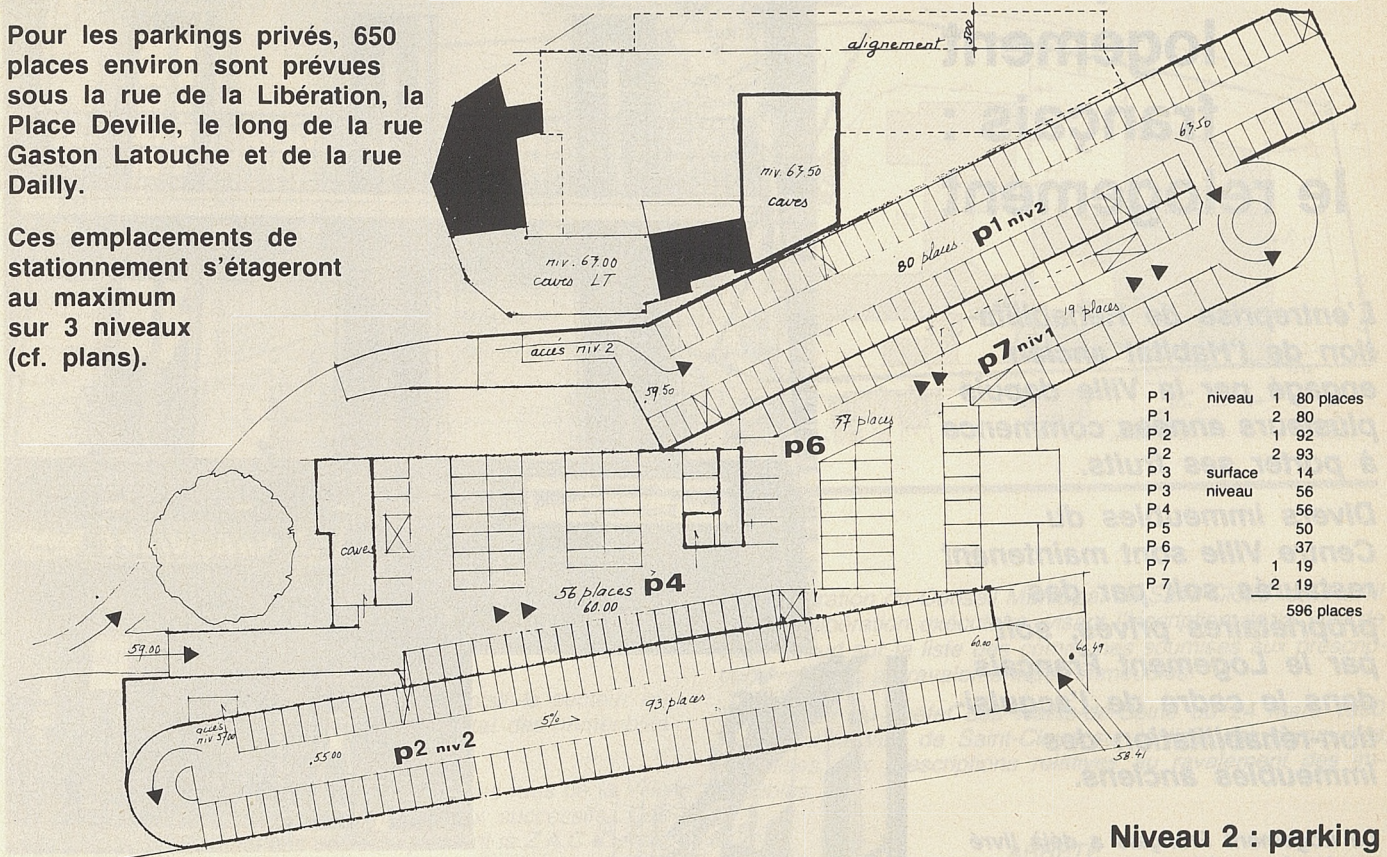
Supérette et Niveau 1 : parking

STATIONNEMENTS

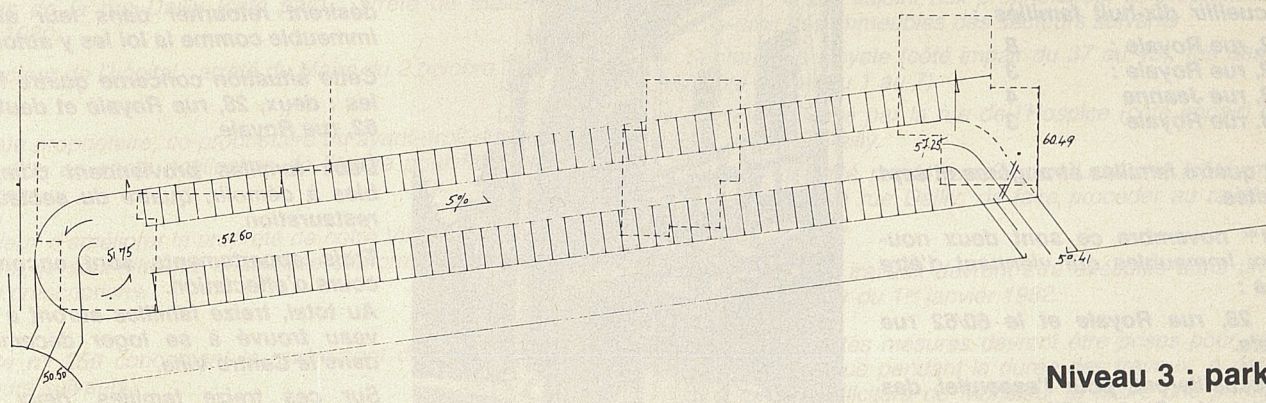
Le silo de 695 places prévu dans le projet initial est abandonné. Les 265 places de stationnement publics sont intégralement maintenues, de même que les 53 places du Centre Commercial, ceci malgré la diminution de la densité. 115 places environ seront localisées sous la Maison de l'Amitié, 115 sous la rue de la Libération, le reliquat est constitué par les places nouvelles du Commissariat et de la rue Dailly ainsi que par celles du Parking Béarn.

Pour les parkings privés, 650 places environ sont prévues sous la rue de la Libération, la Place Deville, le long de la rue Gaston Latouche et de la rue Dailly.

Ces emplacements de stationnement s'étagèrent au maximum sur 3 niveaux (cf. plans).



Niveau 2 : parking



Niveau 3 : parking

POUR CONCLURE

Il reste à espérer que les négociations en cours avec la SARER aboutiront car ce nouveau projet paraît sensiblement meilleur que l'ancien. Il sera bien entendu réalisé par phases, la première comprenant le centre commercial devant être mise en chantier dès la fin des travaux en cours. D'ici là, la reconstruction de la Maison de l'Amitié devrait avoir commencé et comportera en particulier une crèche de 60 lits. Ainsi vers 1986 le nouveau Centre Ville de Saint-Cloud aura pris son aspect définitif.

acquisition réhabilitation par le logement français : le relogement

L'entreprise de Réhabilitation de l'Habitat ancien engagé par la Ville depuis plusieurs années commence à porter ses fruits.

Divers immeubles du Centre Ville sont maintenant restaurés soit par des propriétaires privés, soit par le Logement Français dans le cadre de l'acquisition-réhabilitation des immeubles anciens.

Le Logement Français a déjà livré quatre immeubles restaurés de ce dernier type qui ont permis d'accueillir dix-huit familles :

- 22, rue Royale : 8
- 12, rue Royale : 3
- 8, rue Jeanne : 4
- 24, rue Royale : 3

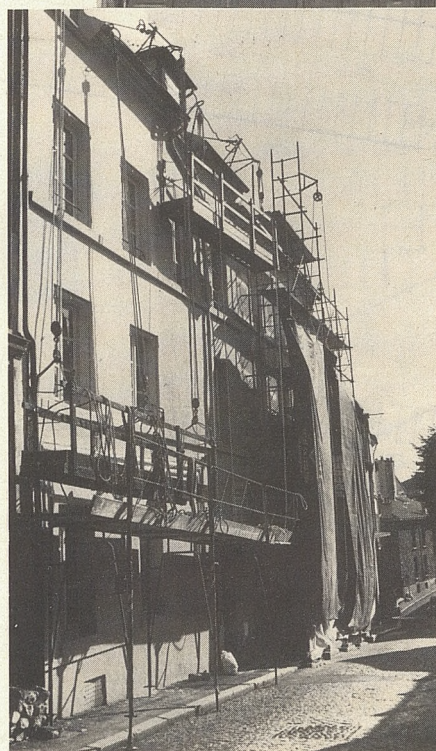
dont quatre familles étrangères et sept retraités.

Le 1^{er} novembre ce sont deux nouveaux immeubles qui viennent d'être livrés :

- le 28, rue Royale et le 60/62 rue Royale.

Ils accueilleront, pour l'essentiel, des familles du Centre Ville actuellement mal logées, soit dans des immeubles prévus à démolir, soit dans des immeubles prévus à restaurer.

Quelques exceptions ont cependant été admises et nous relogerons deux familles qui demeurent actuellement dans un secteur limitrophe à la zone de Rénovation.



60 62, rue Royale : les travaux se terminent.

Nous admettons en priorité dans ces immeubles, les anciens locataires actuellement en logement de transit qui



↑ Le 28, rue Royale

désirent retourner dans leur ancien immeuble comme la loi les y autorise.

Cette situation concerne quatre familles : deux, 28, rue Royale et deux, 60/62, rue Royale.

Deux familles proviennent d'immeubles à démolir, quatre du secteur de restauration.

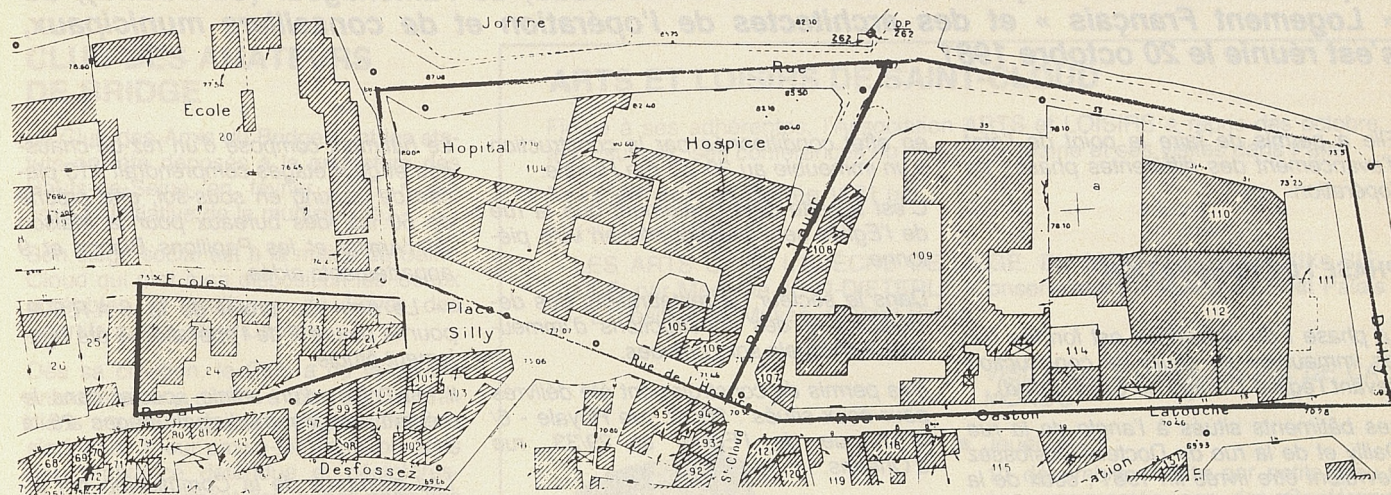
Trois appartements sont encore en cours d'affectation.

Au total, treize familles auront à nouveau trouvé à se loger décemment dans le Centre Ville.

Sur ces treize familles, deux sont d'origine étrangère.

Malgré un certain nombre de difficultés, nous poursuivons ainsi notre politique de relogement dans le Centre Ville. Conformément à nos engagements tous les habitants du Centre, touchés par l'opération de rénovation, ont pu être relogés dans le Centre s'ils le souhaitaient.

LE RAVALEMENT DES IMMEUBLES



Suite à une délibération du Conseil Municipal du 4 avril 1977 un arrêté préfectoral du 24 mars 1980, a rendu le ravalement des immeubles obligatoire à Saint-Cloud.

Chaque année, la Ville de Saint-Cloud choisit le secteur où le ravalement est exigé compte tenu de l'état des immeubles et des circonstances locales.

Les travaux de ravalement à exécuter dans les rues de la Ville ont fait l'objet de deux arrêtés municipaux successifs. Ces deux arrêtés concernent des secteurs jouxtant la Z.A.C. Centre ville :

- bas de la rue Dailly (côté pair) : arrêté du Maire du 24 mars 1980,
- secteur de l'hôpital : arrêté du Maire du 2 octobre 1981.

Chaque propriétaire, co-propriétaire ou ayant-droit dispose d'un délai d'un an après notification de l'arrêté pour faire exécuter ses travaux.

Soucieux d'améliorer la propreté de notre Ville et notre environnement, je souhaite que chacun se conforme de bonne grâce à ces prescriptions.

Arrêté n° 250 concernant le ravalement des immeubles des secteurs suivants :

Secteur rue Royale (côté impair du 37 au 43)
Rue des Écoles (côté impair du 1 au 7)

Secteur délimité par la rue de l'Hospice (côté impair),
la rue Lauer et la rue Dailly

Secteur délimité par la rue Gaston Latouche (côté impair),
la rue Lauer et la rue Dailly.

Le Maire de Saint-Cloud, Officier de l'Ordre National du Mérite,

La délibération du Conseil Municipal de Saint-Cloud, du 4 avril 1977, délibération exécutoire, visant l'inscription de la Ville de Saint-Cloud sur la liste des communes soumises aux prescriptions relatives au ravalement des immeubles.

VU l'arrêté du Préfet des Hauts-de-Seine du 24 mars 1980 inscrivant la Ville de Saint-Cloud sur la liste des communes soumises aux prescriptions relatives au ravalement des immeubles.

ARRÊTE

Article 1 : Il est enjoint aux propriétaires, co-propriétaires ou ayants-droit des immeubles des secteurs suivants :

- Secteur rue Royale (côté impair du 37 au 43), rue des Ecoles (côté impair du 1 au 7).
- Secteur délimité par la rue de l'Hospice (côté impair) la rue Lauer et la rue Dailly.
- Secteur délimité par la rue Gaston Latouche (côté impair), la rue Lauer et la rue Dailly, de faire procéder au ravalement de ces immeubles.

Article 2 : Les travaux devront être exécutés dans un délai d'un an à compter du 1^{er} janvier 1982.

Article 3 : Toutes mesures devront être prises pour assurer la sécurité publique pendant la durée des travaux. A cet effet, l'entrepreneur sollicitera de Monsieur le Maire une permission de voirie pour établissement d'échafaudage.

Article 4 : Monsieur le Directeur des Services Techniques de la Ville, Monsieur le Commissaire de Police sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de faire assurer l'exécution du présent arrêté qui est notifié à tous les propriétaires, co-propriétaires ou ayants-droit des immeubles sus-visés.

Fait à l'Hôtel de Ville de Saint-Cloud, le deux octobre mil neuf cent quatre vingt-un.

COMMISSION ELARGIE DE RENOVATION

La Commission élargie de rénovation qui est composée de représentants des locataires, propriétaires et commerçants du Centre de Saint-Cloud, de l'aménageur (S.A.R.E.R.), du « Logement Français » et des architectes de l'opération et de conseillers municipaux, s'est réunie le 20 octobre 1981.

Elle a permis de faire le point de l'état d'avancement des différentes phases de l'opération.

PHASE I DE RENOVATION

La phase I de rénovation est formée par les immeubles en cours de construction devant l'église (Village de Saint-Cloud).

Les bâtiments situés à l'angle de la rue Dailly et de la rue du Docteur Desfossez devaient être livrés fin 1981 ; ceux de la Place de l'Eglise ainsi que les quatre emplacements commerciaux au printemps 1982.

La voie nouvelle entre la rue Vauguion et la rue du Docteur Desfossez, pourrait être ouverte à la circulation automobile à cette même période.

Pour la partie de cette voie comprise entre la rue Royale et la rue du Docteur Desfossez, ce n'est que fin 1982, qu'elle pourra être utilisée, son ouverture est

en effet conditionnée par la construction d'un immeuble au 30/32, rue Royale.

C'est à cette date également que la rue de l'Eglise sera transformée en voie piétonne.

Dans le secteur de restauration, des démolitions et des constructions d'immeubles individuels sont prévues.

Des permis de construire ont été délivrés pour ceux situés : 30/32, rue Royale - 6/8/10, rue de l'Eglise et 29/33, rue d'Orléans.

Au 31, rue Royale, un permis a été déposé - au 6, rue Jeanne, les études sont très avancées. Un permis de construire pourrait être déposé dans le 1^{er} semestre 1982.

Il restera à étudier le 11, rue du Docteur Desfossez - le 58, rue Royale et les 21/23/25, rue du Docteur Desfossez.

— La S.A.R.E.R. a présenté un projet de reconstruction de la Maison de l'Amitié à son emplacement actuel.

Le bâtiment composé d'un rez-de-chaussée et de 4 étages comprendrait 113 places de parking en sous-sol, une crèche de 60 lits, des bureaux pour la Maison de l'Amitié et les Papillons Blancs et 9 appartements aidés.

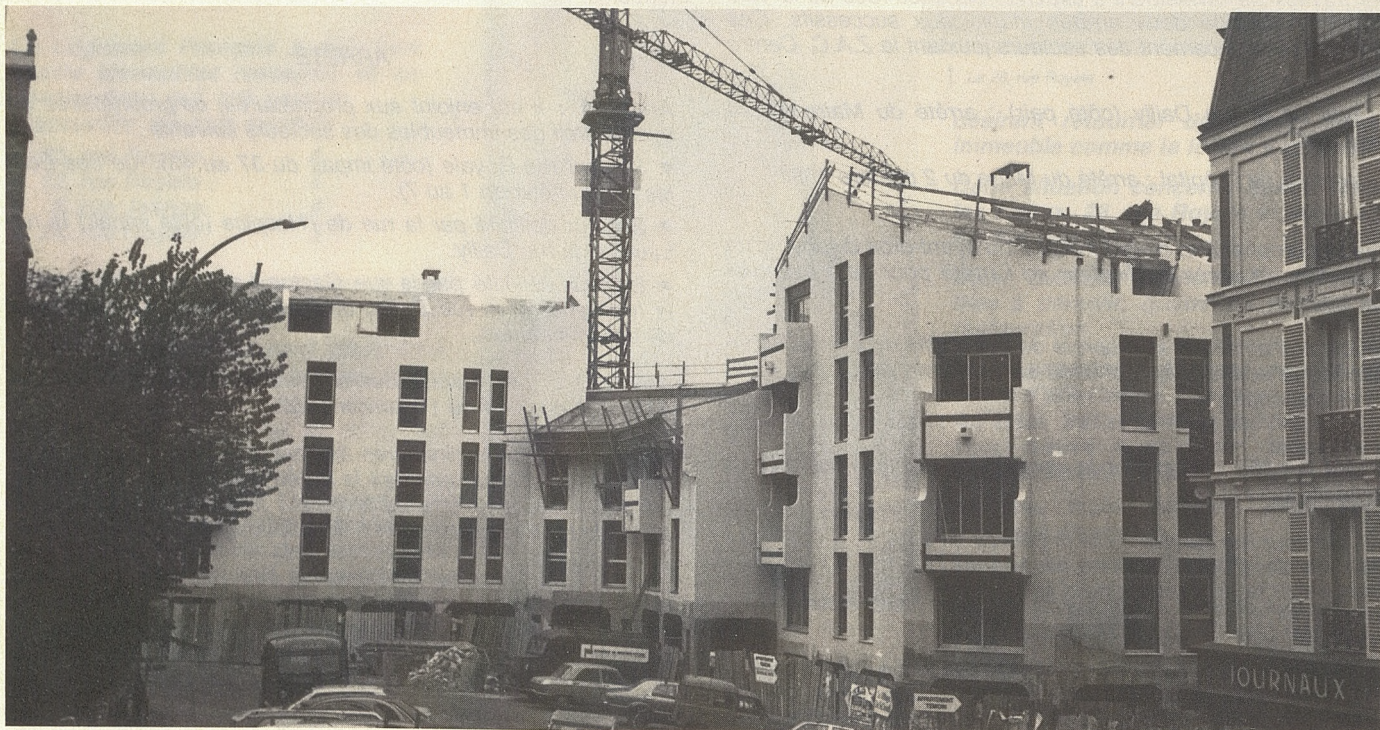
— Le nouveau projet de la S.A.R.E.R. pour la phase 2 de l'opération a été également étudié.

Il fait l'objet d'un article spécial dans le présent bulletin municipal (pages 25 à 31).

Les membres de la Commission ont insisté sur l'urgence qu'il y avait à résoudre le problème des deux commerces implantés 4, place du Pas.

A la demande d'un représentant d'une association d'handicapés, l'aménageur a confirmé que les réglementations prévues dans ce domaine étaient respectées.

Les architectes ont accepté de le consulter à l'occasion de leur prochaine demande de permis de construire.



Les immeubles en cours de construction devant l'église.

la vie associative

CLUB DES AMATEURS DE BRIDGE

Le Club des Amis du Bridge dont les statuts ont été déposés à la préfecture des Hauts-de-Seine en février 1973 a été créé à l'initiative de la municipalité.

Son siège social est à la mairie de Saint-Cloud qui met à sa disposition les locaux agréables et pratiques du Foyer des Sportifs au 33, Quai Carnot.

Dès sa création, le Club a eu la double préoccupation d'offrir à tous les Clodoaldiens amateurs de bridge la possibilité de s'adonner à leur passe-temps favori dans une ambiance détendue et désintéressée, tout en formant des jeunes gens des deux sexes prêts à participer aux compétitions tant dans le cadre du club qu'à l'échelon régional ou national.

C'est ainsi que le club s'est affilié dès 1973 à la Fédération Française de Bridge (Comité du Val de Seine) et qu'il s'est attaché les services d'un professeur compétent en la personne du clodoaldien Gérard MAGNE. Le Club compte actuellement une centaine de membres assidus et ses tournois du samedi après-midi attirent en outre de nombreux joueurs de clubs voisins et de l'ouest de Paris.

La dernière assemblée générale tenue à la fin de la saison 1980-1981 a procédé au renouvellement du bureau, à la suite du départ en province du Général HALLÉ qui avait accédé à la présidence au départ de la première présidente, Madame Marie-Louise MOREAU. C'est Monsieur Sacha GUÉRONIK Ingénieur au Corps des Mines qui a été porté à la présidence. Il est assisté par deux vices présidentes, Mesdames BALATRE et RANSON et une trésorière, Madame du GARDIER. Participent également au bureau Messieurs BARTHELEMY, de SAN LAZZARO et ANGLÈS d'AURILLAC, ainsi que le Docteur ARNAUD représentant la ville et Monsieur MAGNE. Un comité d'accueil, composé de Mesdames CHAVENON, GUÉRONIK et GUIRAUD reçoit et guide les nouveaux adhérents.

Le C.A.B. a repris ses activités le 2 septembre et est ouvert tous les jours de la semaine, sauf le mardi, à 14 heures. Les samedis après-midi sont réservés aux amateurs de compétition qui disputent un tournoi par paires comptant pour le classement national de la F.F.B. En outre des équipes de quatre joueurs défendent

ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

Fidèle à ses adhérentes, l'Association ARTS et LOISIRS a repris dès octobre, avec succès, ses conférences du mardi à la Mairie et ses visites dans Paris.

Nous terminerons l'année 1981 par :

- 1^{er} décembre :

LES ARTS DANS L'ÉVÊCHE DE LIÈGE, DU MOYEN-ÂGE AU XIX^e SIÈCLE, par Madame JOIN-DIETERLE, Conservateur au Musée du Petit Palais - Exposition au Musée du Petit Palais.

VISITE AU MUSÉE NISSIM DE CAMONDO

- Jeudi matin :

10 décembre : visite par petits groupes commentée par des Conférenciers du Musée. S'inscrire à l'avance. Rendez-vous au Musée, 63, rue Monceau, 75008 Paris.

- 15 décembre :

MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, par Madame RIOTTOT EL HABIB, Conservateur au Musée du Petit Palais - Exposition au Petit Palais.

Ces conférences ont lieu les mardis de 14 h 30 à 16 h à la Mairie de Saint-Cloud.

Renseignements :

ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD
15 bis, avenue de la Pommeraie,
92210 Saint-Cloud

Carte d'adhérent : 40 F

Droit d'entrée conférence :

adhérent 10 F, non adhérent 18 F

Droit d'entrée visite commentée : selon visite.



les couleurs de Saint-Cloud dans le Championnat du Val-de-Seine et dans le Championnat Interclub National.

Le C.A.B. qui verse chaque année un don de quelques milliers de francs au Bureau d'Aide Sociale, organise en outre un grand tournoi doté de prix à la fin novembre. Les cotisations pour la saison 1981-1982 ont été fixées à 80 francs pour les membres ordinaires (150 francs pour un ménage) réduites à 40 francs pour les juniors.

Renseignements auprès :

du Président : 602.52.20

du Professeur : 602.07.31

LE SALON DES ARTISTES CLODOALDIENS

se déroulera
du 13 mars au 28 mars 1982

thème non obligatoire
" Rives et Rivages "

Renseignements :

A.M. HAAS
602.51.53

UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'U.F.C.S. a choisi trois thèmes de travail pour l'année 1981/1982 :

- La Monnaie
- La Femme
- Les Municipales

Notre rentrée a en effet débuté le 19 novembre par une journée d'information, Salle Ravel (14, rue des Ecoles) sur le "Système Monétaire International"; journée ouverte à tous, et au cours de laquelle ont été abordés :

- L'historique de la Monnaie
- La balance des paiements
- Les problèmes à l'échelle Internationale
- Les solutions historiques données à ces problèmes

Au cours du premier trimestre 1982, l'U.F.C.S proposera une session de trois journées d'initiation à l'économie :

- Les partenaires de l'Economie et les relations qui s'établissent entre eux
- Les problèmes monétaires à l'échelon national
- Les problèmes économiques (croissance, inflation, etc...)

Le vendredi 22 janvier, le vendredi 29 janvier et le jeudi 4 février de 8 h 30 à 16 h 30, à la Salle Ravel, 14, rue des Ecoles.

En mars 1982, nous étudierons la législation familiale et les droits de la femme (trois journées de travail et d'information).

Au cours du troisième trimestre, et dans la perspective des élections municipales de 1983, nous mettrons en place en mars, juin et octobre des journées et des cycles de formations intitulés « Les Municipales ».

D'autre part, faisant suite aux trois journées de formation à la "Lecture de l'Image" qui se sont déroulés en novembre 1980, une équipe présentera :

*Le vendredi 11 décembre
à 14 h 30, Salle Ravel*

son travail de recherche sur " l'Image de la Famille " telle qu'elle se révèle en 1981 à travers la publicité insérée dans la presse mensuelle et hebdomadaire.

Renseignements complémentaires auprès de Madame Jacqueline BERTHET (tél. : 771.32.31).

PROTECTION CIVILE A SAINT-CLOUD...

L'Association amicale de la PROTECTION CIVILE a des activités qui s'étendent au-delà de notre Cité jusqu'à Garches (adresse : 47, rue du Val-d'Or, Saint-Cloud).

Constituée à l'initiative de quelques personnes de bonne volonté elle consacre une part importante de son énergie à l'organisation de cours de secourisme pour lesquels la collaboration des municipalités et de certaines entreprises est très appréciée.

C'est ainsi que le 6 octobre 1981 a eu lieu dans les Bureaux de la Société des Avions Marcel DASSAULT, Quai Carnot à Saint-Cloud, la remise au Président de l'Association - M. TARAVANT - d'un mannequin pour les exercices de réanimation.

Cette courte cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur JONKA, Maire-Adjoint qui, s'associant aux remerciements du Président, a tenu à féliciter la Société des Avions Marcel DASSAULT, pour la part qu'elle prend aux activités d'intérêt public et à la vie d'associations à but non lucratif dans notre Cité.

ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC LES TRAVAILLEURS IMMIGRES..

Depuis deux ans, des cours d'Arabe ont lieu à Saint-Cloud. Après avoir dépassé l'apprentissage de l'alphabet, a commencé l'initiation à la Culture du pays d'origine : les coutumes, les fêtes, la civilisation... Ce qui a apporté aux enfants des éléments de comparaison avec la Culture Européenne. Ils ont commencé alors à se situer, à prendre conscience qu'ils ont une culture.

La première période de cette étape a été marquée par une réaction négative des enfants envers les traditions de leur pays d'origine, mais après les explications sur l'utilité, les origines de ces traditions c'est une réaction positive confirmée par les nombreuses questions et les longues discussions. Mais le point le plus important c'est la discussion engendrée dans les maisons. Les enfants discutent avec leurs parents sur le bien fondé des renseignements qu'ils ont reçu pendant les cours.

L'arrivée d'un animateur l'année dernière a complété le travail entrepris : fabrication de masques, de marionnettes, familiarisation avec le rythme, enseignement de calligraphie arabe.

Une petite fête en juin, préparée avec les enfants et l'aide de quelques comédiens, concrétisée par sketches et légendes, a permis de regrouper une trentaine d'enfants Maghrébins et Français.

Le but de ce projet pédagogique est de fournir des sujets de discussion entre les enfants eux-mêmes et leurs parents pour que le fossé culturel ne s'élargisse et qu'il permette une communication à l'intérieur de la famille et donne aux parents l'occasion de participer à l'information de leurs enfants.

Il ne s'agit pas de faire des enfants " de vrais arabes " en opposition avec la culture européenne mais de leur permettre de se situer culturellement à travers les éléments que nous leur fournissons.

(Extrait du rapport du Professeur et de l'Animateur).

LE COMITÉ RAOUL FOLLEREAU DES HAUTS-DE-SEINE DE LUTTE CONTRE LA LÈPRE A VINGT ANS

Le Comité Raoul Follereau des Hauts-de-Seine de lutte contre la lèpre achève actuellement sa vingtième année.

En effet, c'est le 9 février 1962 qu'à la demande de Raoul FOLLEREAU, M. Henri CHOCHILLON fondait à Boulogne le Comité de Secours aux Lépreux de Boulogne-Billancourt.

Sous la même impulsion, un second comité devait prendre naissance à Saint-Cloud grâce au concours de M. Jacques TRODÉ.

Par des extensions successives et une fusion l'activité du Comité s'est étendue à l'ensemble du département des Hauts-de-Seine.

A la tête du Comité depuis vingt ans, M. chochillon, tout en restant Président-Fondateur, a souhaité qu'un nouveau Président lui succède.

C'est ainsi qu'au cours de l'assemblée générale annuelle du 16 juin, Madame Magdeleine TADIÉ a été élue Président du Comité Raoul Follereau des Hauts-de-Seine de lutte contre la lèpre.

Mme TADIÉ a bien connu Raoul FOLLEREAU, la Société TADIÉ ayant produit plusieurs films sur l'Apôtre des Lépreux et sur les Fondations Raoul Follereau.

Il n'y a pas eu d'autre changement dans la composition du Bureau.

En particulier conservent leurs fonctions : M. Jacques TRODÉ, président adjoint ; M. Roger COLLIN, secrétaire général ; M. Jacques BALABAN, trésorier.

Le siège social est toujours : 22, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne - C.C.P. Fondations Raoul Follereau Paris 29.29 P.

LA MAISON DES JEUNES DE SEPT A SOIXANTE-DIX-SEPT ANS :



La possibilité de peindre ou de dessiner.

Nous nous adressons à tous : enfants, adolescents, jeunes et adultes en proposant des activités de loisirs, de détente, de créativité.

LES ECHECS. Vous y trouverez tous les âges.

Le tournoi de Blitz organisé le 10 octobre 1981 à l'Auditorium 7, rue Sevin-Vincent marquait la fin de la saison 1980/81 et la rentrée 1981/82. Soixante joueurs, représentaient de nombreux clubs de la région.

Dès la première ronde, le cercle de Colombes emmené par le Maître national Roger FERRY prenait la tête et finalement gagnait la coupe de Blitz.

L'équipe sénior de Saint-Cloud se classait sixième sur douze. Les juniors et les cadets remportaient la première place dans leur catégorie pour la plus grande joie de Raymond RAGUIN Président de la « Tour Prend Garde ».

Monsieur LEYMARIE, Conseiller Municipal et Madame CHOISET, Présidente de la Maison des Jeunes et de la Culture, remirent les coupes et médailles aux participants.

Réunion tous les samedis de 14 h à 19 h, 7, rue Sevin-Vincent.

les arts plastiques

Plusieurs formules par tranche d'âge.

La possibilité de venir plusieurs fois dans la semaine pour les adultes :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi, il se passe quelque chose à la M.J.C. dans l'atelier du 14, rue des Ecoles.

Lundi, mardi après-midi de 14 h à 17 h 30, samedi 9 h 30 à 12 h : croquis, esquisses, couleurs (aquarelle, gouache, pastel, huile) à partir de natures mortes, ou tout simplement de « La rue » qui offre son spectacle permanent.

Jeudi matin et vendredi de 9 h 30 à 12 h, modèle vivant avec possibilité de faire soit des croquis de 5 à 20 minutes, soit des poses plus longues.

Vendredi à 14 h, atelier libre : les adhérents se retrouvent dans l'atelier pour poursuivre leurs travaux (sans animateur) l'Atelier est ouvert par leurs soins.

choisir son heure et son jour

Un système de cotisations par carte de 5, 10, 20 séances permet à chacun de venir **LIBREMENT** à une ou plusieurs séances par semaine de choisir son jour, de venir régulièrement ou de grouper plusieurs séances à la suite selon les inspirations de chacun.

**IL VA DE SOI QUE POUR PROGRES-
SER, UNE CERTAINE REGULARITE
EST, MALGRE TOUT, NECESSAIRE.**

Le théâtre accessible aux enfants par l'atelier « Peinture théâtre »

L'atelier théâtre et l'atelier dessin-peinture existent à la Maison des Jeunes et de la Culture depuis longtemps. Ces deux dernières années ils travaillaient en complémentarité à des moments différents en se voyant peu pour réaliser un spectacle en juin.

des solutions...

Il est apparu important pour tous, enfants animateurs, d'établir une libre circulation entre ces deux ateliers. Aussi nous les réunissons en un atelier peinture-théâtre.

A partir d'un thème commun choisi par les enfants avec les deux animatrices, les enfants réaliseront un spectacle où ils seront à la fois décorateur, acteur, costumier, scénographe etc...

Le mardi et le mercredi 14, rue des Ecoles.

mouvements et couleurs pour tous

Une même méthode adaptée à chacun : enfants, adolescents, adultes :

- Dessin, peinture, modelage
- Découverte du geste naturel :
Dessin à grande échelle,
Réalizations spontanées,
Formation méthodique de l'observation et de la mémoire,
Etude des plans et des valeurs,
Discernement du mouvement de la croissance dans la nature.
- Préparation au croquis
- Etude de la couleur :
Peinture à l'huile - Paysages
Lavis - technique japonaise
Vie silencieuse et créations non-figuratives.
- Modelage :
Education manuelle - Proportions et volumes en mouvement.
- Perspective :
Découverte des phénomènes visuels
Etude parallèle de la perspective et des styles
- Etude du corps humain
Anatomie dynamique.

Mardi et mercredi
7, rue Sevin-Vincent.

Pour tous renseignements :

le matin 602.45.26
l'après-midi 602.34.12 et 602.45.26

Dans le prochain Bulletin nous vous présenterons d'autres activités de la Maison des Jeunes et de la Culture.

***La M.J.C. vous adresse
ses meilleurs vœux
pour l'année 1982.***

LES CONCERTS DE SAINT-CLOUD

vous pourrez écouter
du mois de décembre 1981 au mois de mai 1982

DATES	HEURES	LIEU	PROGRAMME
Vendredi 4 décembre	20 h 30	Mairie de Saint-Cloud	Quatuor PRAZAK Beethoven - Webern - Schubert - Janacek
Vendredi 22 janvier	20 h 30	Mairie de Saint-Cloud	Gerda HARTMAN chant Schubert - Berg - Duparc - R. Strauss
Vendredi 26 février	20 h 30	Mairie de Saint-Cloud	Mikaïl RUDI piano Beethoven - Schubert - Liszt (sonate en si mineur)
Dimanche 14 mars	16 h 00	Eglise du Centre	Chorales " A Cœur Joie " Orchestre J.F. PAILLARD Delalande : De Profundis Pergolèse : Stabat Mater
Jeudi 13 mai	21 h 00	Centre Culturel Trois-Pierrots	Orchestre de l'Ile de France Festival Gershwin

Prix des places : 35 francs, Etudiants - Cartes vermeil : 18 francs
Renseignements Yvonne GUAGNINO : 602.01.09 lundi et mercredi matin
Vente des billets : Mairie : 602.70.40 - Bibliothèque : 602.50.08

" Amicale de Musique de Chambre " de Saint-Cloud

Récital de Piano : Monique MARTINELLI-GLEMEIN (Mozart, Déhan, Scarlatti)

Vendredi 18 décembre, 20 h 30, à l'Auditorium, 7, rue Sevin-Vincent

Concert Jacques WIEDERKER : un public étonné mais très intéressé

Le vendredi 13 octobre, le violoncelliste contemporain Jacques WIEDERKER exécute devant un public restreint, mais hautement intéressé, des œuvres de YUN, PHILIPPOT, ISHII, DAVIDOWSKI, PETIT et XENAKIS : un concert qui se démarquait donc radicalement de ce que nous avons l'occasion d'entendre habituellement.

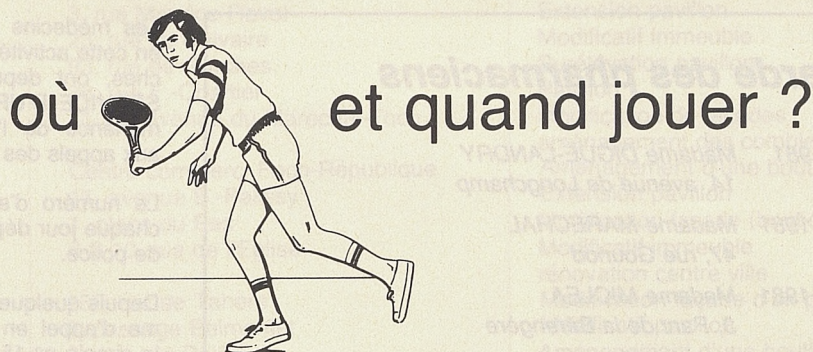
Pour ce musicien de formation classique, la musique contemporaine, encore peu compréhensible pour bien des gens, apparaît comme un jeu auquel se rattache pour l'exécution proprement dite, un ensemble de " prouesses ".

A la fin de la soirée, un débat s'est instauré entre un auditoire particulièrement curieux et ce remarquable violoncelliste qui, jusqu'à la fin, répondit de bonne grâce aux questions qui lui étaient posées.

*Jacques WIEDERKER dans le cadre
du concert organisé par l'Association
des Concerts de Saint-Cloud ➤*



LES TENNIS DE SAINT-CLOUD



Tennis de la Fouilleuse

2 courts découverts - rue du Camp Canadien, ouvert tous les jours de 9 h à 20 h.

(l'hiver de 9 h à la tombée de la nuit).

Gymnase du C.E.S. Gounod

1 court découvert - 6 bis, rue Gounod

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 20 h 30.

Mercredi de 15 h à 20 h.

Samedi de 11 h à 20 h.

Dimanche de 8 h à 20 h.

Tourneroches

4, rue Marie Bonaparte

Tennis découvert : 2 courts

Tennis couvert : 1 court - samedi et dimanche

Tarifs

Tennis couvert :
le court 45 F de l'heure.

Tennis découvert :

— Adultes 30 F/heure le court,

— Adolescents de moins de 18 ans : 15 F/heure le court.

Retrait

des tickets

Pour Fouilleuse et Gounod :

Mairie - bureau des Régies.

Tourneroches :

auprès de la caissière de la piscine.

Réservations :

Elles peuvent être prises une semaine à l'avance :

— **Tennis de la Fouilleuse et Gounod** : respectivement auprès des gardiens du gymnase.

— **Tourneroches** : auprès de la caissière de la piscine.

L'HÉLICE CLUB DE FRANCE :

d'abord encourager le sport motonautique

Club fondé en 1889, L'HÉLICE CLUB DE FRANCE comptant parmi les plus anciens clubs motonautiques, a obtenu le patronage du Yacht Club de France en 1900 et est devenu en 1922 membre fondateur de la FÉDÉRATION FRANÇAISE MOTONAUTIQUE.

Ce Club a pour but d'encourager le sport motonautique et la plaisance.

Chaque année, traditionnellement, l'HÉLICE CLUB DE FRANCE organise le 14 juillet les Deux Heures de Saint-Cloud comptant pour les Championnats de France d'endurance où plus de 30 bateaux sont engagés.

Notre Club House implanté face au 57, quai Carnot, dans le site exceptionnel du Bassin de Saint-Cloud, entre la Passerelle de l'Avre et les écluses de Suresnes, est ouvert toute l'année et les adeptes de la compétition et de la plaisance peuvent y passer leur permis bateau.

les informations pratiques

informations sociales

Service de garde des pharmaciens

Dimanche 6 décembre 1981	Madame DIGUE-LANDRY 14, avenue de Longchamp
Dimanche 13 décembre 1981	Madame MARECHAL 47, rue Gounod
Dimanche 20 décembre 1981	Madame MICLEA 3, Parc de la Bérengère
Vendredi 25 décembre 1981 Dimanche 27 décembre 1981	Madame NGUYEN THI DUNG 9, avenue Bernard Palissy
Vendredi 1 ^{er} janvier 1982 Dimanche 3 janvier 1982	Monsieur PLATANIDES 51 bis, rue du Val d'Or
Dimanche 10 janvier 1982	Monsieur RICQUIER 86, boulevard de la République
Dimanche 17 janvier 1982	Madame ROCHICCIOLI 15, rue de Buzenval
Dimanche 24 janvier 1982	Mademoiselle THOMAS 7, rue Dailly
Dimanche 31 janvier 1982	Madame BAILLY 17, rue de l'Eglise

CAISSES DES ECOLES : AIDES AUX FAMILLES

Pour tous les services proposés par la Ville :

- Classes transplantées (mer ou montagne)
- Colonies de vacances maternelles ou élémentaires
- Cantines scolaires
- Centres de Loisirs maternels ou élémentaires

les tarifs sont modulés suivant le QUOTIENT FAMILIAL.

En outre la CAISSE DES ÉCOLES après examen des demandes accorde des BOURSES.

- Dans les écoles élémentaires
pour les études surveillées
- Dans les lycées et collèges
de Saint-Cloud ou hors Saint-Cloud (sous certaines conditions)
pour la 1/2 pension
- Pour les enfants handicapés d'âge scolaire
(jusqu'à 16 ans) quels que soient les revenus des parents.

Renseignements : Mairie de Saint-Cloud : 602.70.40 - Bureau de l'Enseignement
Poste 344

URGENCES MÉDICALES : FAITES LE 15

Les médecins de Saint-Cloud, associés en cette activité à leurs confrères de Garches, ont depuis toujours organisé un SERVICE D'URGENCE assurant la permanence de l'un d'eux pour répondre aux appels des habitants de Saint-Cloud.

Le numéro d'appel de ce médecin est chaque jour déposé à notre commissariat de police.

Depuis quelques jours un nouveau système d'appel en cas d'urgence médicale, le simple n° 15 sur votre cadran de téléphone, se met en place.

Il vous permet d'être relié directement à un "médecin régulateur", qui, en fonction du degré d'urgence et de la gravité apparente fera lui-même le nécessaire pour alerter :

- votre médecin traitant s'il le peut,
- le confrère de garde communale,
- éventuellement, si les événements l'imposent, le SAMU.

Notre système de garde reste donc le même, même si ses moyens de liaison (émetteur portatif reliant le médecin au réseau radio du centre 15) ont évolué et si maintenant la garde est permanente 24 h sur 24 h, même en semaine.

Par contre, le système d'appel pour les malades est ainsi facilité.

Les numéros de téléphone des médecins de garde resteront, bien entendu, régulièrement déposés au commissariat de Saint-Cloud.

Vous changez de télévision pour Noël et la vieille marche encore ? Pensez aux enfants : les programmes de télévision scolaire sont très bons... mais les moyens des coopératives sont limités. Pour toute offre (raisonnable !) appelez le 771.01..46, aux heures de repas de préférence.

D'avance, enseignants et enfants vous remercient.

PERMIS DE CONSTRUIRE

• Permis de construire délivrés du 7 août 1981 au 28 octobre 1981.

Date de l'arrêté	Adresse du chantier	Nature des travaux
7 août 1981	30 et 32, rue Royale	Immeuble rénovation centre-ville
10 août 1981	3, rue Maurice-Ravel	Extension pavillon
12 août 1981	23, rue du Calvaire	Modificatif immeuble
27 août 1981	93, rue de Garches	Surélévation pavillon
8 septembre 1981	36, rue F.-Chartier	Pavillon
17 septembre 1981	71 bis, avenue du Maréchal-Foch	Modification de façades
25 septembre 1981	Centre commerc. Foch-République	aménagement des combles
12 octobre 1981	11, avenue B.-Palissy	Aménagement d'une boutique
12 octobre 1981	1, place du Pas	Extension pavillon
20 octobre 1981	6-8-10, rue de l'Eglise	Modification façade (boutique)
28 octobre 1981	152, rue de Tahère	Modificatif immeuble
28 octobre 1981	6, passage Belmontet	rénovation centre ville
28 octobre 1981	2 et 4, rue Dailly	Modification façade d'un pavillon
		Modificatif pavillon
		Aménagement d'une boutique

• Demandes de permis de construire déposées en mairie et tenues à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de dépôt	Adresse du chantier	Nature des travaux
11 septembre 1981	4, passage Belmontet	Modificatif pavillon
16 septembre 1981	21, avenue Clodoald	Modification de façade pavillon
23 septembre 1981	15, rue F.-Chartier	Extension pavillon
25 septembre 1981	160, bld de la République	Modification devanture boutique
5 octobre 1981	23 bis, rue du Val-d'Or	Pavillon
6 octobre 1981	Centre commerc. Foch-République	Aménagement d'une boutique
9 octobre 1981	162, rue des Tennerolles	Démolition pavillon
20 octobre 1981	42 bis, rue de la Porte-Jaune	Démolition pavillon
20 octobre 1981	6, rue de la Porte-Jaune	Démolition pavillon
27 octobre 1981	97, rue de Garches	Démolition pavillon
	et 28, rue de la Porte-Jaune	Démolition pavillon
30 octobre 1981	107, bld de la République	Extension d'un garage.

OU ET QUAND LE RAMASSAGE DE VOS ENCOMBRANTS ?

Quartiers	Jours	Décembre	Janvier	Février
Coutureau - République et Centre	Mardi matin	8-22	12-26	9-23
Coteaux - 18 Juin et Val-d'Or Tourneroches - Fouilleuse	Mercredi matin	9-23	13-27	10-24
Montretout Pasteur - Magenta	Jeudi matin	10-24	14-28	11-25

conseil municipal

SEANCE DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 1981

Communications du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Monsieur le Maire

INSTALLATION DU CENTRE DES IMPÔTS

Le Centre des Impôts et la Recette Principale des Impôts s'installent à Saint-Cloud, 20, Boulevard de la République, le 1^{er} octobre 1981. Ces deux services, auparavant installés à Sèvres se rapprochent ainsi des contribuables de Saint-Cloud, Garches et Vaucresson qu'ils concernent.



Le Centre des Impôts et la Recette Principale des Impôts, 20, Boulevard de la République : une initiative très bien ressentie par la population.

RENCONTRES SPORTIVES DES VILLES JUMEEES

Chaque année, les jeunes des quatre villes jumelées (Bad Godesberg, Frascati, Maidenhead et Saint-Cloud) se retrouvent, pour des rencontres sportives. Cette année, Saint-Cloud a organisé cette manifestation, les 8, 9 et 10 octobre. (voir chapitre Jumelage).

Monsieur BASSINET

COMITES DE QUARTIERS PROCHAINES REUNIONS

Monsieur BASSINET rappelle que deux comités de quartiers auront lieu au mois d'octobre (voir chapitre Participation à la vie municipale).

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE, 2, RUE DU CALVAIRE

De nouveaux horaires d'ouverture au public viennent d'être adoptés, avec, en particulier, une " **Journée continue** " le mardi de 10 h à 18 heures.

La bibliothèque est ouverte les mercredi, jeudi, vendredi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.



La bibliothèque municipale.

FESTIVAL D'AUTOMNE ANIMATION COMMERCIALE

Le premier Maire-Adjoint signale la large diffusion du programme du festival maintenant bien connu des Clodoaldiens.

Dans le cadre de ces manifestations la Nouvelle Association des commerçants a organisé une **Journée d'animation** sur la Place Charles de Gaulle, devant la Mairie, **Dimanche 27 septembre toute la journée**. Par ailleurs, plusieurs commerçants ont participé à un concours de vitrines primé par la Ville, le Rotary-Club et le Lions-Club



La vitrine de la boulangerie MONTE dans le centre de Saint-Cloud.

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

La période de révision va du 1^{er} septembre au 31 décembre 1981. Les nouveaux habitants, et ceux qui ont atteint 18 ans, sont invités à venir s'inscrire en Mairie.

La première réunion de la Commission de révision de la Liste électorale est fixée au samedi 26 septembre.

Monsieur P. VINSON

RENTREE SCOLAIRE 1981/1982

La rentrée scolaire s'est effectuée à Saint-Cloud dans de bonnes conditions dans l'ensemble.

- **En maternelle** : les enfants de **2 ans et demi** ont pu être accueillis partout, sauf à Montretout, malgré la création d'une **9^e classe** dans cette école.

- **en élémentaire** : le seul problème reste la suppression d'une classe au Centre, malgré les demandes expresses de maintien des douze classes, justifiées par la construction de logements neufs au Centre-Ville.

- **en secondaire** : Il convient de rappeler l'ouverture, au Lycée Florent Schmitt, d'une classe préparatoire aux grandes écoles de commerce.

Docteur R. ARNAUD

RECRUTEMENT D'ASSISTANTE SOCIALE

Recrutement d'une assistante, à partir du 12 octobre. Mais il faut en recruter une autre le plus tôt possible, pour assurer le bon fonctionnement du service social. La création d'un poste supplémentaire est, en outre, envisagée pour 1982.

ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

— 150 places ont été réservées pour la représentation en matinée du **Bourgeois Gentilhomme** le mercredi 30 septembre.

— **Le colis de Noël 1981** sera remis aux personnes âgées titulaires de la **carte améthyste** ou remplissant les conditions pour l'obtenir.

— La **Fête de Noël** se déroulera le samedi 12 décembre après-midi.

— Les séjours d'été 1981 à Saint-Gilles Croix-de-Vie (Vendée) et Gérardmer (Vosges) se sont très bien déroulés. (voir Manifestations Communales).

Pour 1982, il est envisagé d'organiser un séjour à Samoëns (Savoie), la montagne ayant la faveur de la plupart des personnes âgées.

Madame N. FAUQUENOT

BUSPHONE

L'ouverture de la station de métro "**Pont de Saint-Cloud-Rhin et Danube**" le 2 octobre va modifier la nature du busphone si le franchissement de la Seine est autorisé.

COLLECTE DU VERRE

La Ligue contre le Cancer ne dispose pas des conteneurs nécessaires pour Saint-Cloud. Le Conseil Municipal est d'avis que la ville les achète sur les crédits de 1982.



Madame S. BRUNAU

CENTRE CULTUREL DES TROIS PIERROTS RUE DU MONT VALERIEN

Madame BRUNAU rend compte de l'état d'avancement des travaux :

— la **construction** proprement dite s'achève ; les deux salles seront pratiquement terminées courant octobre.

— après un appel d'offres infructueux, l'aménagement des **ABORDS** sera traité par marchés négociés dont le montant reste dans la limite du crédit initialement prévu.

Monsieur le Maire rend compte des arrêtés

qu'il a pris en vertu de la délégation

que lui a donné le Conseil Municipal et concernant :

— deux contrats avec les orchestres pour le **Bal du 14 juillet 1981**.

— cinq contrats d'engagement ou de co-réalisation pour les spectacles organisés dans le cadre du **VI^e Festival d'Automne**.

— **deux contrats avec le G.C.A.M. pour la session et les modalités d'installation d'un système pour l'ordinateur C.I.I. Honeywell-Bull**.

— **une police d'assurance temporaire pour la Fête du Sport 1981**.

— **l'institution de trois régies de recettes et d'avances pour la halte-garderie et la mini-crèche de la rue de l'Yser**.

Délibérations

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les douze délibérations suivantes, qui ont reçu l'avis favorable de la Commission des Finances et du Plan.

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1981 ET QUESTIONS FINANCIERES

Avant de demander au Conseil Municipal de se prononcer sur le document budgétaire qui lui est soumis,

Monsieur le Maire fait remarquer :

• Le Budget supplémentaire de 1981 s'équilibre à 18.668.201,51 francs en mouvements réels. Compte tenu des reports, les **dépenses nouvelles s'élèvent à 6.044.627,45 francs**.

• L'évaluation des **dépenses de fonctionnement** ayant été bien établie lors du vote du Budget primitif, l'inscription de crédits nouveaux à cette section se limite à **1.138.827,45 francs**.

• La **section d'investissement** est donc plus largement dotée, pour un montant total de **4.905.800,00 francs**, dont **2.935.000,00 francs** à la tranche du 2^e Plan d'Equipement Collectif.

Le **volume global du Budget 1981 (B.P. + B.S.) s'élève à 97.316.317,05 francs** en augmentation de 12,6 % par rapport à celui de 1980.

Monsieur B. JEHANNO, Rapporteur Général, rend compte de la réunion de la Commission des Finances et du Plan. Le Budget supplémentaire de 1981 est " **classique et sans problème** "

— par son montant (6 millions de dépenses nouvelles)

— par la structure des recettes (4,1 millions d'excédents de 1980 et 1,9 million de recettes nouvelles)

— par les parts respectives de la section de Fonctionnement et de la section d'Investissement, avec une orientation plus marquée pour l'investissement, et plus spécialement pour le **2^e Plan d'Equipement Collectif dont la tranche 1981 (B.P.+ B.S.) s'élève à 15.635.000 francs** (contre 13.435.000 francs en 1980).

Le Rapporteur général invite donc le Conseil Municipal à suivre sans réserve l'avis de la Commission des Finances et du Plan.

Le Conseil Municipal adopte donc les délibérations suivantes :

Vote du Budget Supplémentaire de 1981 qui se présente comme suit en Mouvements Réels :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'Investissement	15.356.888,06	10.586.925,82
Report et excédent du Compte Administratif 1980	10.451.088,06	9.226.111,45
Opérations nouvelles	4.905.800,00	1.360.814,37
Section de Fonctionnement	3.311.313,45	8.081.275,69
Report et excédent du Compte Administratif 1980	2.172.486,00	7.497.133,69
Opérations nouvelles	1.138.827,45	584.142,00
Total Général	18.668.201,51	18.668.201,51
dont dépenses nouvelles	6.044.627,45	

Adoption du Budget Supplémentaire 1981 du Service de l'assainissement, qui s'équilibre à 944.899,91 francs, dont :

- Fonctionnement : 207.967,40 francs
- Investissement : 736.932,51 francs

Octroi de subventions complémentaires aux associations clodoaldiennes suivantes (en francs) :

— Assoc. Sportive " Boul'Dogs " (subvention exceptionnelle)	1.000
— Maison des Jeunes et de la Culture	25.000
— Conservatoire municipal de musique	11.297
— As. pour la gestion de l'ensemble Sportif des Tourneroches	83.000
— Crèches à domicile	200.000
— Halte-garderie Fouilleuse	10.000
— Mini-crèche Fouilleuse	20.000
— Aide et soins à domicile (section soins)	7.000

Total 357.297

Approbation du Compte de Gestion du Trésorier Principal, receveur municipal de Saint-Cloud, pour les opérations de l'exercice 1980.

Modification de la franchise (portée de 700 à 800 francs par an) déduite du montant des **communications téléphoniques** dont le remboursement est demandé aux directeurs d'écoles.

TRAVAUX

Entretien des bâtiments communaux, cimetière, espaces verts

Il sera procédé à un appel d'offres ouvert pour la désignation des entreprises qui seront chargées, du 1^{er} janvier 1982 au 31 décembre 1983, des travaux d'entretien.

Modernisation de l'Eclairage Public

Adoption du projet de modernisation de l'éclairage public de la rue du Val d'Or et demande de subvention de l'Etat au titre du programme 1982 d'Equipement Urbain des Collectivités locales.

Eclairage du quai Carnot

Décision de prise en charge des frais d'entretien et de la fourniture d'énergie pour les nouvelles installations d'éclairage public qui vont être mises en place, par la Direction de l'Equipement, entre la rue du 18 Juin et la rue du Val d'Or.

Collecte des ordures ménagères

Lancement d'un appel d'offres ouvert pour la fourniture de sacs à ordures ménagères pour la période du 1^{er} janvier 1982 au 31 décembre 1983.

CRECHES ET HALTES-GARDERIES MUNICIPALES

L'ouverture au 14 septembre 1981 d'une **mini-crèche de 20 berceaux, et d'une halte-garderie de 10 places au Centre social, 2, rue de l'Yser** est officialisée. Le Conseil Municipal s'engage à prévoir chaque année les crédits nécessaires à leur fonctionnement et sollicite les subventions du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le montant des participations familiales pour les crèches et mini-crèches municipales est modifié, à compter du 1^{er} octobre 1981, par application du barème fixé par la Caisse d'Allocations familiales.

Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur de la halte-garderie municipale rue Ernest Tissot est autorisé à conserver est fixé à 5.000 francs.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au JEUDI 29 OCTOBRE 1981 à 21 heures.



NE JETEZ PLUS VOS VERRES PERDUS

RÉCUPÉRATION DU VERRE PERDU AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

VILLE DE SAINT-CLOUD

Gardez votre verre


des conteneurs sont mis en place depuis le 1^{er} décembre

CE QUI EST PRIS



BOUTEILLES, POTS, FLACONS, MEMES CASSES

CE QUI N'EST PAS PRIS



Tous bouchons Plastique Ampoules Vaisselle

Communication du Maire et des Adjointes sur leurs activités

Monsieur le Maire

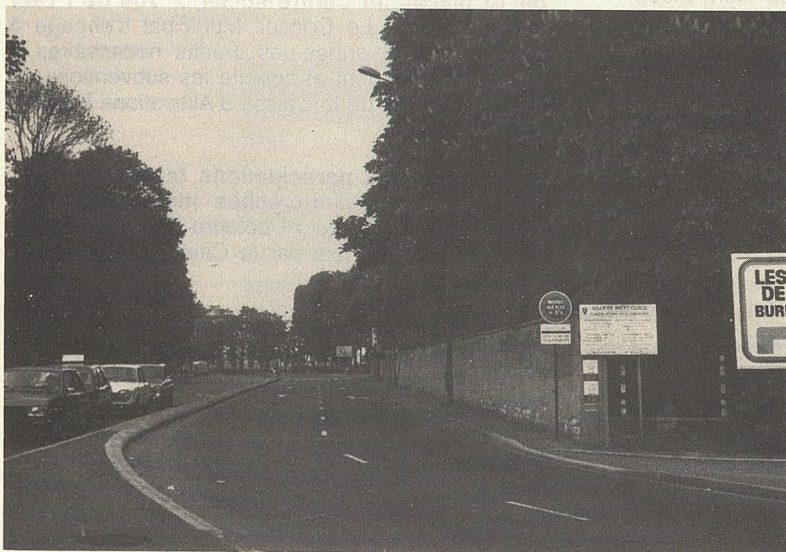
3^e PLAN QUINQUENNAL D'ÉQUIPEMENT DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Le 3^e Plan, portant sur les années 1981-1985, a été adopté par le Conseil Général. Il porte sur un volume global de crédits de 2 milliards 200 millions de Francs.

L'essentiel des crédits — répartis en 14 chapitres — est consacré à la **VOIRIE**. Dans ce domaine, deux importantes opérations concernent Saint-Cloud :

— La création d'un passage souterrain au carrefour de la **Bérençère**.

— L'élargissement de la **rue du Camp canadien** et l'aménagement des carrefours de la **rue de la Porte Jaune (C.D. 180)**.



La nécessité de créer un passage souterrain à cet endroit pour faciliter la circulation.

RÉFECTION DE VOIRIE APRÈS TRAVAUX

Les concessionnaires de réseaux publics et les entreprises qui travaillent pour leur compte ont été invités, par lettre, d'une part à réaliser très rapidement les travaux sur la voie publique, d'autre part à exécuter avec soin les réfections des chaussées et trottoirs.

CHRONIQUE DE LA CITÉ

Madame Francis CHAVETON n'est plus.

Madame Francis CHAVETON, épouse de l'ancien maire de Saint-Cloud, est décédée. Jean-Pierre FOURCADE avait tenu à assister aux obsèques et à cette occasion a présenté ses condoléances à la famille, ainsi que celles du Conseil Municipal.

DÉPART DU COMMISSAIRE DE POLICE

Monsieur Gérard ORSINI, Commissaire Principal, Chef de la circonscription de SAINT-CLOUD - GARCHES - VAUCRESSON, quitte SAINT-CLOUD pour prendre la direction du commissariat d'Épinay-sur-Seine (95).

Le Conseil Municipal le remercie pour l'activité qu'il a déployée depuis 1977, à la tête du Commissariat de SAINT-CLOUD, et lui souhaite un heureux séjour dans son nouveau poste.

Monsieur R. BASSINET

CÉRÉMONIES

DU MERCREDI 11 NOVEMBRE 1981

— 10 h — Cérémonie œcuménique à Stella-Matutina.

— 11 h. — Cérémonies au cimetière de SAINT-CLOUD

— 11 h. 45 Dépôt de gerbes au Monument commémoratif des combats de Montretout.

— 12 h 15 Cérémonie devant le Monument aux Morts, place Charles de Gaulle.

MANIFESTATIONS CULTURELLES

— le **vendredi 13 novembre**, à la Mairie **CONCERT** organisé par l'Association des Concerts de SAINT-CLOUD.

— du 15 au 30 novembre, au musée 17, rue du Mont-Valérien, exposition de peintures, gravures, sculptures organisée par le "**GROUPE X - Arts plastiques**" (anciens élèves de Polytechnique).

— En **juin 1982** (le 18 ou le 19) aura lieu l'inauguration des grandes orgues restaurées de l'église du Centre dans le cadre d'une série de concerts en hommage à Marcel DUPRE, avec la participation d'un très grand organiste.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Madame Mireille WORBE, rapporteur, rend compte de la réunion du 26 octobre dont l'ordre du jour comportait trois questions principales ;

— le projet de règlement du **CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS**

— La critique du **VI^e FESTIVAL D'AUTOMNE** qui a attiré sous le Chapiteau des Tréteaux de France près de 10.000 personnes, du 25/9 au 4/10.

Le conseil Municipal tient à remercier tous ceux qui ont contribué à ce succès et en particulier les services municipaux (techniques, administratifs, location...).

— la préparation du **VII^e FESTIVAL D'AUTOMNE** (1982). Les membres de la Commission sont très attachés à ce que le Festival de Saint-Cloud soit l'occasion de créations de spectacles, malgré les risques et les difficultés qu'elles occasionnent.

COMITÉS DE QUARTIERS

Monsieur Michel GUAY rend compte de la réunion conjointe, le **jeudi 15 octobre**, des comités "Coutureau-République" et "Montretout", et remercie Monsieur le Maire d'y avoir participé.

Monsieur Albert LEYMARIE donne le compte rendu résumé du Comité "Val d'Or - Tourneroches - Fouilleuse" qu'il a animé le **jeudi 22 octobre** en présence, notamment de Monsieur le Maire et devant une centaine de personnes. (voir Chapitre Participation à la vie Municipale)



Un sujet évoqué lors du Comité de Quartier de Monsieur LEYMARIE: le souterrain de la rue Dailly qui permettra aux piétons de traverser sans encombre.

Monsieur B. CUNY

Z.A.C. FOUILLEUSE

La situation de la 2^e tranche de la Z.A.C. Fouilleuse est la suivante :

- La construction du **Foyer-Logements** pourrait débuter avant la fin de cette année.
- Pour les **autres immeubles**, les promoteurs hésitent, dans la conjoncture actuelle, à en lancer la construction.

RÉNOVATION-RESTAURATION DU CENTRE-VILLE

La Commission élargie de rénovation s'est réunie le 15 octobre dans une atmosphère constructive pour faire le point sur l'état d'avancement de l'opération :

- le **nouveau projet de rénovation** (2^e phase) est en préparation. Il pourrait être présenté au Conseil Municipal le 28 janvier 1982.
- les **nouveaux immeubles** au cours de construction seront livrés fin 1981 et début 1982.
- quelques **opérations ponctuelles de restauration** sont réalisées (H.L.M., 30/32, rue Royale, 6/8/10, rue de l'Eglise — avec commerce au rez

de-chaussée — et 29/33, rue d'Orléans) est à l'étude (31, rue Royale et 20, rue Royale).

— le projet de **Maison de l'Amitié** prévoit un bâtiment R + 4 et 3 niveaux de parkings.

— **opérations d'Acquisitions-Réhabilitations**

- 4 **immeubles ont été restaurés, permettant de loger 18 familles**, dont 4 d'origine étrangère.
- 2 **autres immeubles** seront livrés en fin d'année (28, rue Royale et 60/62 rue Royale) pour accueillir une douzaine de familles.

Enfin, assistant pour la première fois à une réunion de commission, un représentant d'**associations d'handicapés** a demandé que les projets de permis de construire lui soient soumis. Il en a été pris bonne note.

Monsieur R. LE LUHANDRE

JUMELAGE - JOURNÉES SPORTIVES DU 8 AU 11 OCTOBRE

Contrariées par le temps, les épreuves sportives ont rassemblé plus de 100 jeunes des villes jumelées à Saint-Cloud (Bad-Godesberg, Frascati, Maidenhead). Sur le plan sportif les italiens ont recueilli le plus grand nombre de médailles. Tous les jeunes ont été très heureux de ce séjour qui leur a permis de visiter Paris et Saint-Cloud.



Le Sénateur-Maire a expliqué combien il appréciait ces manifestations favorisant les rencontres entre jeunes.

Monsieur P. VINSON

RENTRÉE SCOLAIRE 1981/1982

Peu de problèmes, sinon le manque de professeurs au Lycée d'Enseignement Professionnel Santos-Dumont.

Dans les **établissements secondaires**, les élections aux comités de Parents se sont traduites par une grande stabilité.

Les élections n'ont lieu qu'en novembre dans les écoles élémentaires et maternelles.

Docteur R. ARNAUD

ETABLISSEMENTS DE GARDE D'ENFANTS

Le 16 octobre, le Conseil Municipal était invité à visiter l'ensemble des établissements assurant la garde des enfants.

Monsieur le Maire, le Docteur ARNAUD et les conseillers municipaux présents ont pu constater que tous les établissements sont parfaitement tenus et que leurs responsables et leur personnel sont de qualité.

Le taux de remplissage est en général très satisfaisant.

La ville de SAINT-CLOUD offre des possibilités de garde très diversifiées :

- crèche traditionnelle,
- mini-crèche,
- crèche familiale à domicile,
- halte-garderie.

La Ville gère directement : 1 crèche, 2 mini-crèches et 2 haltes-garderies, et, avec le concours financier de la ville, le comité local de **LA CROIX ROUGE** gère la crèche familiale, 1 mini-crèche et 1 halte-garderie et une association locale gère la halte-garderie de la Bérengère.

La ville de SAINT-CLOUD se situe largement au-dessus de la moyenne nationale pour le nombre de places de crèches. (voir chapitre Vie locale)

Monsieur J. JONKA

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le 23 octobre, Monsieur VINSON et Monsieur JONKA ont présidé la sympathique cérémonie de remise des récompenses aux 15 lauréats de la piste scolaire d'éducation routière. Il y a lieu de se féliciter de la collaboration des enseignants.



Les quinze lauréats : BERAT Philippe, RAGOT Emmanuel, VOILLET Franck, ROY Gilles, RIBEREAU Sophie, VEILLERANT Yann, LARGETEAU Christophe, SAILLARD Celine, GOSSET Grégoire, LETELLIER Thomas, CORDEIRO Luis, FRISQUET Sylvia, SEVELIN Laurent, ZANY Arnaud, BALIN Thomas. LEBORGNE Franck (non classé).

CENTRE SPORTIF DES TOURNEROCHES

A la suite des graves infiltrations d'eau qui ont rendu le gymnase impraticable, une visite d'experts est organisée pour prendre des mesures immédiates et décider des travaux définitifs.

PAVILLON DE BRETEUIL

La transformation de cet immeuble situé dans le Parc et mis à la disposition du Bureau International des Poids et Mesures a été soumise à la Commission départementale des Sites qui n'a pas soulevé d'objection.

ECOLE DU CENTRE

Les travaux de la 2^e phase se poursuivent. La démolition des sanitaires situés dans la cour et le transfert des classes s'effectueront au cours des vacances de Toussaint et de Noël pour perturber le moins possible les activités scolaires.

Monsieur E.P. ROCHICCIOLI

GYMNASE DES TOURNEROCHES

Revenant sur le problème des infiltrations d'eau, Monsieur ROCHICCIOLI insiste sur la nécessité d'une solution rapide, car ce gymnase est utilisé en moyenne par 1.000 sportifs par semaine.

CLASSES TRANSPLANTÉES ANNÉE SCOLAIRE 1981/1982

- Centre de TAMIÉ : il est prévu 5 séjours de 2 classes.
- Centre de SAINT-BRÉVIN : 2 séjours de 2 classes et 1 séjour d'une classe sont assurés. En l'absence d'autres candidats d'établissements publics, il a été fait appel aux écoles privées et étrangères de Saint-Cloud.

Madame N. FAUQUENOT

CIRCULATION

Une suggestion des Ets Marcel DASSAULT B.A. pour améliorer la circulation dans le quartier sera soumise au Comité de quartier "Coteaux-18 Juin" le 19 novembre.

TRANSPORTS

La R.A.T.P. a modifié son réseau de surface pour mieux desservir la nouvelle tête de ligne de métro N°10 au Pont de Saint-Cloud.

TAXIS

Deux nouvelles plaques ont été délivrées, ce qui porte à 22 le nombre de taxis communaux de Saint-Cloud.

La nouvelle station de taxis de la rue Pasteur a été rapprochée de la place Magenta.

Un arrêté préfectoral porte le montant de la prise en charge de 7 francs à 8 francs.

ACCÈS AU PARC

L'architecte a eu des contacts avec le Conservateur du Domaine National. La pente maximum ne pourra être abaissée à moins de 6,5 %.

Le déplacement de quelques mètres du monument commémoratif de la 2^e DB, avenue Général Leclerc, s'il s'avère nécessaire, ne soulève pas d'opposition de la part des associations d'anciens combattants.

Monsieur le Maire rend compte des arrêtés qu'il a pris en vertu de la délégation que lui a donnée le Conseil Municipal et concernant :

- signature d'un contrat de location d'un appareil de photocopie automatique à pré-paiement, pour une durée de trois mois.
- signature d'un avenant N°3 au contrat du 17 mai 1968 avec la société DECAUX.

Délibérations

Après avis de la Commission des Finances et du Plan, réunie le 27 octobre, le Conseil Municipal adopte l'ensemble des délibérations suivantes :

1 " CENTRE CULTUREL DES TROIS PIERROTS " RÈGLEMENT.

La dénomination " Centre culturel des Trois Pierrots " est officialisée. Les deux salles (399 places et 130 places) seront exploitées en REGIE DIRECTE suivant un " règlement " prévoyant :

- Les conditions d'utilisation, selon un calendrier établi en fonction des priorités suivantes :
 - manifestations culturelles municipales (théâtre, concerts, conférences, danse, cinéma...)
 - activités associatives, à titre gratuit ou à titre onéreux selon que l'association est ou non liée à la ville par une convention
 - activités scolaires et périscolaires
- Dans la mesure de leur disponibilité, les salles pourront être louées pour d'autres réunions.
- la création de deux régies de recettes, l'une pour le CINEMA, l'autre pour les autres activités.
 - la liste du personnel affecté à l'ouverture.
 - la constitution d'un CONSEIL CULTUREL, chargé sous le contrôle du Conseil Municipal, d'élaborer les programmes et comportant SIX MEMBRES (le Maire, deux conseillers municipaux, 3 représentants d'associations).

2 TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 1982

Pour couvrir les dépenses de collecte et élimination des ordures ménagères, ainsi que la fourniture de SACS, le montant du produit de la TAXE est fixé à 3.900.000 francs pour 1982, cette taxe est assise sur les mêmes bases que la taxe foncière sur les propriétés bâties.

3 GARANTIE D'EMPRUNT

L'emprunt de 250.000 Francs contracté par l'U.N.A.P.E.I. pour l'aménagement de l'internat de l'établissement des Papillons Blancs à SAINT-CLOUD, sera garanti par la Ville.

4 RESTRUCTURATION DE L'ECOLE DU CENTRE — 2^e phase

Des avenants aux marchés de travaux seront passés avec les entreprises à la suite de la modification du programme qui consiste en l'aménagement du PREAU en sous-sol. Cette modification permet également l'agrandissement de la cour.

et la création de deux ateliers supplémentaires. La passation de ces avenants — les uns en plus-value, les autres en moins-value — se traduit par une diminution du montant global des marchés de 3.130,30 Francs.

5 Z.A.C. du CENTRE-VILLE - Expropriation de l'immeuble, 6, place de l'Eglise.

Le Conseil Municipal acquiesce à l'arrêt en révision d'indemnité rendu par la Cour d'appel de VERSAILLES ramenant le montant de l'indemnité de 749.715,37 F. à 715.000 Francs.

6 Z.A.C. du CENTRE-VILLE — Expropriation de l'immeuble 4/6/8 rue Royale

Le Maire est autorisé à ester et un avocat est nommé suite au pourvoi en Cour de cassation formé par M. LEFEUVRE, contre l'ordonnance d'expropriation rendue le 20 janvier 1981.

7 CREATION D'UNE MINI-CRECHE ET D'UNE HALTE-GARDERIE, 2, rue de l'Yser

Le Maire est autorisé à signer une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Région Parisienne fixant les conditions d'attribution de la subvention de fonctionnement versée par cet organisme.

8 TARIF DES TENNIS MUNICIPAUX (Gounod et Fouilleuse)

Le tarif général de location horaire d'un court municipal est porté à 45 Francs à compter du 1^{er}/1/1982. Les personnes domiciliées contribuables ou électeurs à SAINT-CLOUD peuvent obtenir une CARTE auprès du service des REGIES, à la Mairie, moyennant une cotisation annuelle de 5,00 Francs. Cette carte donne droit au TARIF REDUIT suivant ;

- 30 F l'heure pour les adultes
- 15 F l'heure pour les mineurs (moins de 18 ans).

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité, moins l'abstention de Mme FAUQUENOT.

9 LOCATION DU GYMNASE FOUILLEUSE

Le gymnase de la Fouilleuse sera loué à la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports pour des séances d'initiation au Tir à l'Arc. — Le tarif de location est fixé à 12 Frs l'heure.

10 PERSONNEL COMMUNAL

Les dispositions de l'arrêté ministériel du 2 juin 1981 accordant la prime spéciale mensuelle à certaines catégories de personnel technique sont adoptées.

PROCHAIN CONSEIL : 10 DÉCEMBRE

du 15 juillet
au 21 octobre 1981

NAISSANCES DANS LES FAMILLES CLODOALDIENNES

Angélique LUCHE - Nadia OUAKNA - Karim BENYOUUD - Ophélie FILIEUL - Stéphanie PLAN - Nathalie GRIMBERG - Bernardo DOMINGUES CASAL - Jérôme MOAL - Clément de MAILLARD - Karim MEDJBEUR - Pierre-Yves ROBINET - Ian INNERHOFER - Ezequiel ROCHA - Axel VALALIK - Baya KEITA - Muriel DESCAMPS - Brice VAN BAREN - Célia RAMILLON - Sandrine ESTEVES - Brice MURÇAT - Lise THIBAUT - Jean HENNEQUIN - Marie-Elisabeth MUSSAT - Pascal-Michel HERITIER - Grégory COLMET-DAËGE - Nicolas BENADINER - Serge LOTTO - Mathilde CHAFFAL - Patrick GABRIEL - Christophe CANTENOT - Daphné DAMBOURNET - Lucie SUZANNE - Cécile BORDIER - Alexandre PICHOT - Eugénie REY - Dorothee LOUESSARD - Mélanie LEGUAY - Antoine PINON - Géraldine de la FOUCHARDIÈRE - Perrine VERMONT - Morgane LEFEBVRE - Olivier COISY - Delphine GRIMAUD - Jérôme VAN ROTHEM - Sandrine FRANCISCO - Virginie GLIOZZO - Martin CHATELET - Frédéric LAIGLE - Stève AVENTIN-MOUYSSET - Romain GALL - François PIÉDNOIR - Madeleine BACON - Olivier HUE (1^{er} jumeau) - Julien HUE (2^e jumeau) - Julien AUBERT - William MORAY - Jeanne MOCHEL - Morgane LE BELLÉGO - Annabelle JOP - Laurence LAMOURREUX - Claire RAUST - Stanislas JANNET - Julie CHENEL - Marie de VIEL de LUNAS D'ESPEUILLES - Barthélémy PARSY - Guillaume BRIN - Alexandra LEVY - Liliane MARTINS - Joanna GELL - Marie-Charlotte PREEL - Luis LACHADO - Benjamin DEBLICKER - Valérie BEN-SACI - Vassilis SPYRATOS - Virginie MAILLARD - Joanna BROWN - Clélia GAUTIER - Dorothee CARREIRA - Jérôme DICHARRY - Marguerite TANDONNET - Amélie LE GAL LA SALLE - Adeel ALI SOILIH - Sophie DI GESSO - Pierre LEFEBVRE de LABOULAYE - Marie RAINAUT - Mathieu LECLERC.

MARIAGES

Philippe LE CORRE & Florence RICARRÈRE - José RIBEIRO DANTAS & Maria PEREZ AMADOR - Noël GIRARD & Eugenia ROSSI - Hervé BESANÇON & Simone HOUX - Fouad ARKACH ou ARCACHE & Laurence FEVRE - Julien CORAÏN & Véronique BERRUET - Bernard LEDAIN & Elisabeth PACREAU - Sélémani ALI SOILIH & Touma HASSANI - DJEARAMIN & Perianayaguy AYASSAMY - Olivier DOWAY & Laurence MENIER - Anastase HONORIN & Victoire MASSÉ - Tibor VECSEI & Anita GALLÉE - Daniel BROOKS & Catherine MEUNIE - Gérard BEYLY & Renée LAVOILLE - François LAGET & Nicole VAN MOL - Jacques RAYNAUD & Elisabeth CHARROIS - Patrik KERT & Hélène CASTAING - Didier GONDOIN & Nicole FOUCHER - Philippe PITOU & Carole VERDELET - François GAUDICHON & Anna-Maria ODENA Y CALDES - Thierry WORBE & Marie-Claude DRYLL - Hervé CLEMENT & Florence DROZ - Dominique MICHEL & Joëlle RIBÉREAU - Pascal CONTREPOIS & Annie FRETZ - Tiziano SEVERINI & Catherine MOREL - Claude-Michel SAUCIAS & Nicole PRÉAU - Jacques BICKERT & Catherine DACHY - Xavier XOUAL & Isabelle TOCHON - Emmanuel OBERKAMPF de DABRUN & Bernadette NOIROT-NÉRIN - Pierre MAUROY & Joëlle PERCHERON - Alain CHADOUTAUD & Catherine COLE - Fabrice LAURENT & Nicole ROY - Pascal PIÉTRINI & Béatrice MARTIN - Jacques DEVILLERD & Marianna SMIGIELSKA - Serge de CONNOR & Brigitte BALON.

DÉCÈS

Marie BENEZET ép. BANTEGNIE - Albert DUFOUR - Marie DAURAT Vve MOREAU - Lucienne PARMENTIER ép. CHARRIER - Marcel JACQUET - Marie DUVAL - Adolphe BODIN - Jacqueline DHÉ - Raymond HAAS - Valentine GODEFROY Vve GUYOT - Frédéric SCHIFF-FRANÇOIS - Yvonne BONNARD Vve POSTIAUX - Bernard VERNIK - Geneviève MORHAN Vve POULET - Sara LEGRAND Vve GUERRIER - Marguerite PONS ép. CAMPS - Prosper TEBOUL - Blanche TOUPANCE Vve CHEVRET - Roger LHOTSKY - Jean-Michel CARADEC - Raymond ROUYAT - Gaston DASSONVAL - Robert MASSONNEAU - Lucienne DERET ép. BREITMAN - René ANFRAY - Georges LEFILLATRE - Raymond DEGAND - Robert LANTERNIER - Van Tieng NGUYEN - Marguerite BONNEAU Vve GARAVEL - Claude SELVEZ Vve LORNET - Denise VALADE - Claire MONNIER - Madeleine VÉRET ép. LASSISSI - Joseph MORVAN - Pierre GAUTRAT - Ludovic GAYMARD - Marie GUILLOUX Vve RIVOALLAN - Gérard BORDES - Denise RESSICAUD - Marie GIRARD Vve ROSS - Jean NALLET - Pierre SAILLARD - Lucien FRANÇOIS - Gilbert BOURASSET - Claude KELLER - Evangelos EVANGELIDES - Georges MUEL - Arlindo DA CUNHA DE SOUSA - Marie MARQUÈREAU Vve de FRANCE - Marie-Claude BONNIN ép. LOCATELLI - Marcel PONS - Pierrette BAILLOUX ép. MAGNASCHI - Thérèse DUMUIS - Marc FRANÇOIS - Maurice GENIN - Renée MALAVAL Vve DUFOUR - Marcel SCHMITT - Marie VILAIN - André BRULPORT - Irène VALLIER Vve HEINTZ - Julie PIRAT Vve ROSSILLON.



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s. a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

Hubert FAURIE

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602.89.16

MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE

C. DELAUNE

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD
771.75.21



PEUGEOT

TALBOT

VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

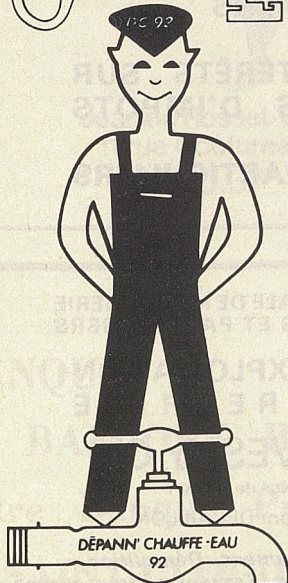
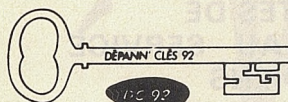
Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct

Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques



SAINT-CLOUD AUTOMOBILES

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



DC 92

602.99.99

210 bd de la République
92210 Saint-Cloud

SERRURERIE

Clés tous modèles
Blindage de portes
Grille de protection
Volet métallique
Porte de cave en fer
Ouverture de porte
Pose de toutes serrures :
Fichet - Muel - Pollux - Picard
Coffre-fort

ELECTRICITÉ

Interphone immeuble et pavillon
Gâche électrique
Digi-clés
Petit dépannage

PLOMBERIE

Fuite d'eau
Branchement machine à laver
Chauffage central : gaz et mazout.

ALARME

Appartement - Pavillon
Magasin - Voiture
Centrale multizones
Barrière infra-rouge
Contacteurs de chocs
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

LE CHAUFFAGE GAZ MODULABLE

BASE OU APPOINT
solution la plus ÉCONOMIQUE
la plus FIABLE



ENTREPRISE CIRASSE

602.41.49

72, rue Royale
à Saint-Cloud depuis 1830

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt
92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

Tél. 602.20.37
Dom. 741.29.72

82, bd. de la République
92210 SAINT-CLOUD

Crédit Mutuel de Saint-Cloud



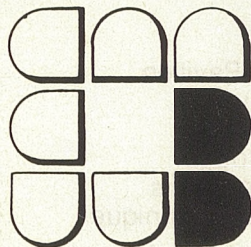
15, rue d'Orléans

Tél. 602.43.40

LES MUTUALISTES DE
SAINT-CLOUD AU SERVICE
DES CLODOALDIENS

DÉPOTS : INTÉRÊTS SUR
LIVRETS NETS D'IMPOTS

PRÊTS AUX PARTICULIERS



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère
92 SAINT-CLOUD 771 83.42 - 771 82.84

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE L'ENTREPRISE

M. ESTEVES & Cie

S.A.R.L. au capital de 20.000 F

GÉRANT Constant DECAILLON

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

LOCATAIRE-GÉRANT DE S.A. ESTEVES & Cie
143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771.08.53 - 771.86.83



**BANQUE NATIONALE
DE PARIS
à ST-CLOUD**

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline
du lundi au vendredi **602.14.79**
- 57-59, rue du Mont-Valérien
du mardi au samedi **771.89.40**
- 45, rue Gounod
du mardi au samedi **602.87.00**

boulangerie V. MONTÉ pâtisserie

**confiserie • glace • cuisine
spécialités gâteaux glacés**

27, rue royale 92 saint-cloud ☎ 602.04.08

**COURS DE DANSE
GYMNASTIQUE-RELAXATION
Enfants-étudiants-adultes**

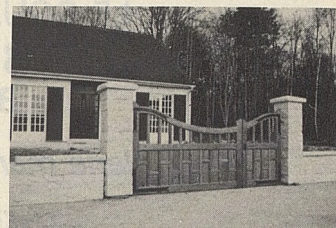


**Jeanine Rosset-Christine Rosset
11 rue Coutureau-Saint-Cloud
602.20.37 - 741.29.72**

BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

Ets R. ROTHE

2, rue Joseph-Leguay
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771.83.57

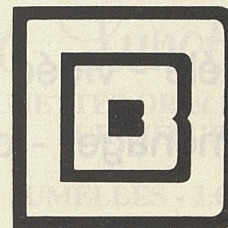


FABRICANT

**VOLET A L'AMÉRICAIN - BARRES ET ÉCHARPES
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE
ET A PETITS CARREAUX
PORTAILS DE CLOTURE**

BOIS AU DETAIL découpe à vos mesures
AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES
MOULURES et TASSEAUX
Quincaillerie **BRICARD**
Produits pour isolation - Survitrage
MENUISERIE INDUSTRIELLE
Châssis de toiture
DÉPOSITAIRE « KAZED »
(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

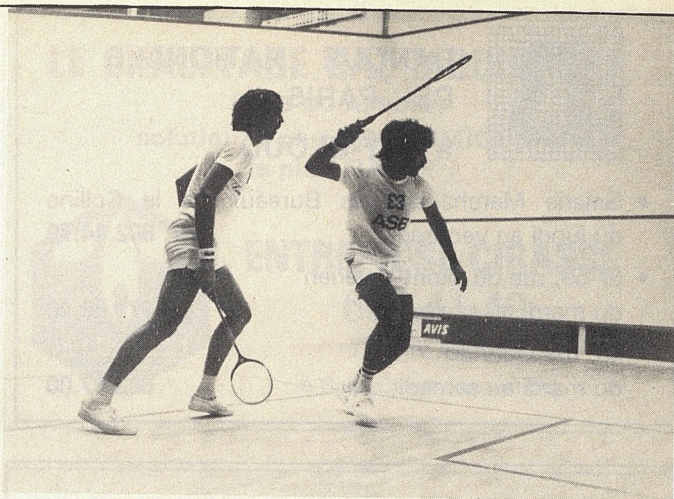
**BANQUE
de BAECQUE BEAU
votre Banque Privée
à SAINT-CLOUD**



**4, parc de Béarn
602 30.19
602 45.61**

le squash
le plaisir du jeu
l'efficacité
du sport

SQUASH-CLUB de St-Cloud



602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD VOUS OFFRE :

6 courts climatisés - 2 saunas - 2 solariums
Bar - restaurant - boutique - club hi-fi

Galerie marchande des Bureaux de la Colline - SAINT-CLOUD

THOMSON

le meilleur de la technique

TELE - GOUNOD

17, RUE GOUNOD
92210 SAINT-CLOUD
602.45.18

télé - vidéo - radio
ménager - disques

la sécurité d'un grand nom
GRUNDIG

DANS LE CADRE PRESTIGIEUX
DU PARC DE SAINT-CLOUD

Le Grill de la Grande Gerbe

est à votre disposition. Tous les jours, toute l'année, pour les déjeuners. A partir du 1^{er} mai à fin septembre, dîners aux chandelles. Servi en plein air suivant la température. Grande terrasse ou salle confortable et raffinée.

Devis gratuit sur demande pour Lunchs, Cocktails, Séminaires, Banquets.

Entrées : Pont de Saint-Cloud par Grille d'Honneur.

Deuxième bassin circulaire en montant.

Autres entrées : Sèvres, Ville-d'Avray - Garches.

La Grande Gerbe - Parc de St-Cloud
Tél. 602.24.20 ou 602.27.41

Notre service location de cycles adultes et enfants : la velocypédie est ouverte également tous les jours.

prochainement
ouverture
à saint-cloud

d'un

Yves Martin

Yves Martin

magasin de fleurs

2, rue Dailly - 602.03.95

A votre service 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30

*Livraisons assurées par nos soins
ainsi que tous travaux
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.*

22 RADIOS TAXIS COMMUNAUX

à votre service

NUMÉRO D'APPEL

602.90.60

de 7 à 21 h

TROIS STATIONS

- Square Joffre (602.67.32)
- Place Georges-Clemenceau (602.00.00)
- 3, rue Pasteur (place Magenta)

Ameublement
Installations
Dessus de lit
Doubles-rideaux
Voilages
Sièges
Sommiers
Matelas
Neuf et réfection
Spécialiste de la
tenture murale

TEXTILE SOLEIL

160, bld de la République
92210 SAINT-CLOUD
☎ 771.87.85

La Lunetterie

**LUNETTES OR et ÉCAILLE
SUR MESURES**

**JUMELLES - LOUPES
BAROMÈTRES**

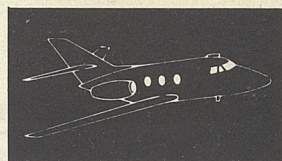
Piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly 602.03.49





AVIONS MARCEL DASSAULT

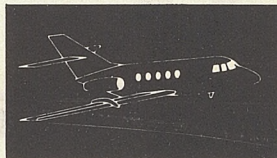


Falcon 10

6/7 places
3.500 km

Performances brillantes
vitesse - économie

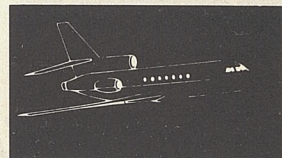
BREGUET AVIATION



Falcon 20

8/10 places
2.800 km

Vendu à
450 exemplaires



Falcon 50

10/12 places
6.500 km

Tri-réacteur
à long rayon d'action

LES MYSTERE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BENEFICIANT DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUES COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RECENTS, ILS SE SONT IMPOSES AUPRES DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIETES.

Restaurant

Les Flamboyants

PRESTIGE DE LA CUISINE
VIETNAMIENNE ET CHINOISE

Ses Spécialités - Son cadre
Noces et banquets

Fermé le dimanche

17, rue du Docteur-Desfossez
92210 SAINT-CLOUD Tél. 602 23.36
(derrière la mairie et l'église de Saint-Cloud)



Fläkt industrie

26, quai Carnot - 92212 Saint-Cloud
Tél. 602.05.73

Dépoussiérage, séchage, traitement de surfaces, récupération
d'énergie, épuration et traitement des gaz.



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

busphone

Circuits fixes

de 7 h 15 à 9 h
de 11 h 15 à 13 h 30
de 16 h 30 à 20 h

Bus à la demande

de 9 h à 11 h 15
et de 13 h 30 à 16 h 30



602.84.84

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'Église 602.04.14
113, galerie de la Colline 602.23.67
SAINT-CLOUD

**MAISON DE LA PRESSE
JOURNAUX - PUBLICATIONS**

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD

☎ 602 04.12

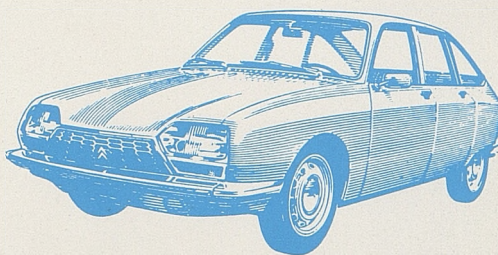
Fläkt entreprise 26, quai Carnot
92212 Saint-Cloud

Matériels et installations de : ventilation, conditionnement d'air, dépoussiérage, tirage mécanique, désenfumage, récupération de chaleur, nettoyage central par le vide, transport d'ordures ménagères, récupération des déchets et toutes installations aérauliques. Bureaux régionaux à Besançon, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Paris, Reims.

CITROËN
GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE

1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95

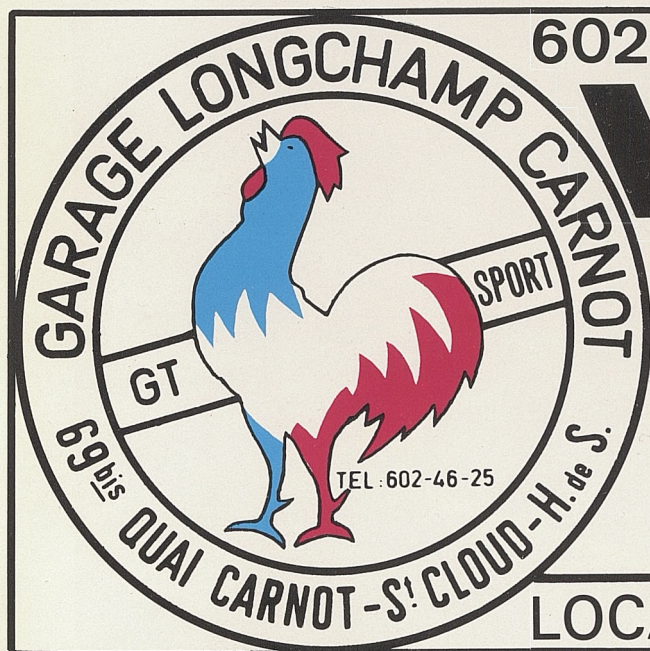


MAGASIN EXPOSITION - ATELIER

4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES.
741.67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËN ^ GS



602 46 25

AGENCE OFFICIELLE

VOLVO
LANCIA
AUTOBIANCHI
LEYLAND

LOCATION SANS CHAUFFEUR

& TOUTES AUTRES MARQUES :

En votre Domicile :

Pour tout ce qui concerne
la haute décoration
de votre intérieur;
vos moquettes
vos tentures murales
vos tapis et singulièrement
vos tapis d'Orient, tous
proposés avec Expertise gracieuse



En votre Entreprise :

Pour tout ce qui concerne l'amélioration de l'isolation phonique et thermique par les revêtements de sols et de murs.
Décoration de vos bureaux, magasins, salles de conférence ou tous locaux d'Entreprise.



**TAPIS & MOQUETTES
DE FRANCE**

de vrais professionnels

- Siège social
- 5 Avenue Caroline
- SAINT-CLOUD 92210
- Tél. : 771.03.02
- Télex : 270.894

CONDITIONS SPÉCIALES POUR LES CLODOALDIENS